

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

FACULTE DE THEOLOGIE



Yves van Oost (THEO22MA)

# **Redécouvrir le mariage catholique, une entreprise nécessaire pour la pastorale contemporaine?**

**Etude sur base des travaux  
de Philippe Bordeyne et d'Anne-Marie Pelletier.**

Promoteur : Prof. Henri DERROITTE

2010-2011

# Table des matières

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Table des matières .....                                                                     | 2  |
| Introduction.....                                                                            | 3  |
| 1. Des statistiques qui questionnent au-delà de la complexité de leur interprétation .....   | 7  |
| 2. Un essai de lecture sociologique du vécu des couples relativement à la foi chrétienne ... | 12 |
| 2.1 La thèse d'exculturation du christianisme de Danièle Hervieu-Léger .....                 | 12 |
| 2.1.1 L'exculturation .....                                                                  | 12 |
| 2.1.2 L'Église lâchée par la famille .....                                                   | 14 |
| 2.2 Meredith Mc Guire : la religion vécue ne correspond pas aux catégories.....              | 18 |
| 3. Refonder le mariage catholique, projet pour aujourd'hui? .....                            | 21 |
| 3.1 Un projet posé par le père P. Bordeyne. ....                                             | 21 |
| 3.2 Discernement.....                                                                        | 23 |
| 3.3 Les ressources .....                                                                     | 25 |
| 3.3.1 Le potentiel éthique de la liturgie .....                                              | 25 |
| 3.3.2 Les ressources de l'Écriture .....                                                     | 27 |
| 3.3.3 L'expérience morale et spirituelle des familles .....                                  | 27 |
| 3.3 Un travail moral universel .....                                                         | 28 |
| 4. Un point de vue complémentaire avec Anne-Marie Pelletier .....                            | 29 |
| 4.1 Le mariage comme vocation? .....                                                         | 29 |
| 4.2 Les seuils de croissance du couple.....                                                  | 33 |
| 5. Quelques pistes pour aider les couples à se construire aujourd'hui .....                  | 37 |
| Bibliographie .....                                                                          | 45 |

**Nous n'irons pas au but un par un, mais par deux.  
Nous connaissant par deux, nous nous connaissons tous.  
(Paul Eluard)**

## **INTRODUCTION**

Des couples continuent à demander le mariage à l'Église. Un certain nombre d'entre eux s'adressent au service de la pastorale familiale de Bruxelles, où je travaille depuis deux ans. L'objet de ces quelques pages est d'éclairer par un questionnement théologique ce qui se vit à travers la demande explicite ou implicite de ces couples, pour proposer quelques pistes qui prennent mieux en compte leurs attentes. Il n'est pas de faire le tour de l'ensemble des questionnements et des pratiques de ce service dont la zone d'intérêt déborde la problématique de la demande de mariage.

Dans l'accompagnement des fiancés au mariage, la perspective s'est modifiée. Pour faire court, autrefois les chrétiens demandaient le mariage ; il s'agissait de les préparer, et c'était très largement ce dont se préoccupaient les acteurs de la pastorale familiale. Aujourd'hui, des couples demandent le mariage à l'Église. Sans qualifier leur demande de « sociologique », on ne peut que constater la grande méconnaissance qu'ils ont le plus souvent de ce qui touche à la foi chrétienne. Que recouvre cette demande et qu'y a-t-il à leur proposer ?

La problématique de l'accompagnement au mariage n'est pas l'unique préoccupation d'une pastorale familiale. Bien d'autres aspects concernant la vie des couples et des familles doivent être rencontrés et accompagnés : éducation affective, particulièrement des plus jeunes ; accompagnement des personnes divorcées et remariées ; aide aux couples pour qu'ils tiennent dans la durée...

Le service de la pastorale familiale doit donc rencontrer bien des changements. Je me préoccuperais ici surtout de la demande de mariage que font les couples à l'Église, avec la conscience que cela ne couvre pas tout ce que la pastorale familiale doit prendre en charge si elle veut être fidèle à sa mission.

Des couples demandent à l'Église le sacrement de mariage. Ce fut dès mon arrivée un lieu de questionnement, d'observation et d'étonnements. Tous les mois une petite dizaine de couples suivent une journée de préparation par l'intermédiaire du Centre de Préparation au Mariage (C.P.M.) pour mieux appréhender leur démarche de se marier à l'Église. D'autres sont orientés par nous-mêmes, par le prêtre qui les accompagne, ou vont d'eux-mêmes via

le site que nous avons mis en place [www.vivreencoupleetenfamille.be](http://www.vivreencoupleetenfamille.be) vers des week-ends ou des rencontres plus larges qu'une simple journée, ou mieux compatibles avec leur agenda.

Qu'une demande de mariage soit aujourd'hui largement adressée par des couples à l'Église sera objectivée dans la première partie d'une première section par le biais d'une enquête statistique non encore publiée, menée par le professeur Marc Hooghe et Sarah Botterman, de la K.U. Leuven, communiquée par l'archevêché de Malines-Bruxelles.

Mais que signifie cette demande ? Je partirai d'un bilan proposé aux animateurs du C.P.M. (Centre de Préparation au Mariage) de Bruxelles lors d'une soirée organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Cela permettra dans une deuxième partie de cette section d'entendre les questions d'animateurs de terrain animant régulièrement. Leurs constatations et questions posées rejoignent sans doute largement celles d'animateurs et d'accompagnateurs d'autres mouvements et réalité d'Église préparant au mariage. Elles enrichiront la question qui sous-tend ce travail : quelle préparation au mariage un service de pastorale des couples doit-il proposer aux jeunes couples aujourd'hui pour rencontrer leur demande en étant fidèle à l'Évangile ?

Dans une section deux, je solliciterai l'étude de Danièle Hervieu-Léger pour mieux analyser ce que vivent les couples. Danièle Hervieu-Léger est spécialisée dans la sociologie des religions, et a publié de nombreux ouvrages, dont *Catholicisme, la fin d'un monde* chez Bayard en 2003. Elle analyse les changements sociétaux majeurs qui se vivent aujourd'hui, et défend la thèse de l'exculturation du christianisme, néologisme signifiant la sortie pour les personnes du cadre de référence chrétien, où les mots eux-mêmes, pourtant chargés d'une longue histoire dans la période de chrétienté, ont perdu leur sens et ne recouvrent plus rien. Cela coïncide-t-il avec la fin de la foi, ou ouvre-t-il à une autre manière de croire, moins sécurisante peut-être, mais bien plus assumée dans des choix personnels forts ? Quelle place alors pour l'institution ecclésiale et pour le mariage en particulier ? La demande des couples de se marier à l'Église traduit-il les dernières lueurs d'un christianisme en voie de marginalisation et de disparition ?

Meredith McGuire nous aidera à préciser avec son livre, *Lived Religion*, comment la personne croyante, même si elle ne se dit pas membre d'une institution, d'une organisation ou d'une Église, se vit néanmoins comme engagée à travers des comportements parfois hétérodoxes, mais qu'elle habite en les chargeant de sens, combinant des pratiques en des amalgames originaux, qui deviennent porteurs de sens pour eux-mêmes. Sa démarche, orientée vers l'observation des personnes plus que des collectivités, peut aider à mieux comprendre que nous ne vivons pas la disparition, mais une recomposition du croire. Elle souligne l'importance que les propositions ecclésiales puissent être réellement reçues et intégrées par les individus. Une telle démarche peut permettre un déplacement et un décentrement, de sorte que l'Église catholique prenne suffisamment en compte les

aspirations légitimes des personnes, plutôt que d'espérer de celles-ci qu'elles adhèrent passivement à des structures parfois trop peu questionnées et actualisées.

Cela implique bien entendu un discernement quant à ce qui peut et doit évoluer, et ce qui touche à la grande Tradition de l'Église, un trésor de sagesse qui ne peut être galvaudé.

Dans une section trois, nous partirons du livre du père Philippe Bordeyne, *Éthique du mariage*, sorti en avril 2010, où il approfondit et développe une intuition exprimée en 2003 dans un article : *Est-il moral de proposer le mariage catholique ?*

Le professeur Bordeyne, nouveau recteur de l'Institut catholique de Paris, appelle à poser un diagnostic de ce qui se vit dans la demande *malgré tout* des couples à l'Église et à rencontrer ces demandes. Le bouleversement majeur bien mis en lumière par l'étude de Danièle Hervieu-Léger impliquerait un certain nombre de modifications qu'impose la nécessité de refonder au plan moral les pratiques chrétiennes, et en particulier le mariage catholique. Un surcroît de sens pourrait advenir de cette radicale mise en question devant laquelle l'Église n'est pas sans munitions ni réponse possible.

Le père Philippe Bordeyne appelle ainsi à « refonder le mariage catholique », un mot fort qui va bien plus loin qu'un simple « aménagement », pour le proposer sans ambiguïté comme une voie « particulière » de bonheur et de réalisation des conjoints et du couple ouverte à tous.

Il propose de prendre des moyens pour mieux remettre à l'avant-plan la spécificité du mariage chrétien en ancrant plus résolument l'éthique chrétienne du mariage dans le mystère pascal. Plus que la cohabitation, simple choix d'un couple de vivre ensemble, le mariage propose un engagement d'un homme et d'une femme, à vivre librement, fidèlement, pour toujours et dans une ouverture à la fécondité, le lien de l'un vis-à-vis de l'autre. Ce sont les quatre « piliers » du mariage chrétien. Ces exigences sont souvent mal comprises. P. Bordeyne pose que les pratiques de vie vécues aujourd'hui par les couples doivent interpeller fortement l'Église qui propose publiquement le mariage chrétien, à en exposer sans ambiguïté la nouveauté et à la proposer à tous. Mais cela ne suffit pas. Les couples d'aujourd'hui se savent fragiles ; ils sont souvent trop seuls devant ce projet du mariage catholique, et doivent être soutenus communautairement.

P. Bordeyne examine alors les ressources qui peuvent être mobilisées en Église pour soutenir un tel projet, en particulier la liturgie chrétienne.

Le livre du père Bordeyne a l'immense mérite d'amener un déplacement du regard pour mieux percevoir les chances de ce qui se vit aujourd'hui, et ouvrir des pistes amenant des changements pratiques.

Mais se pourrait-il que le projet même du sacrement de mariage chrétien n'apparaisse pas encore assez aujourd'hui ? Ce manque de lisibilité expliquerait sa relative désaffection, mais aussi l'explosion massive du nombre de divorces dont mon hypothèse est qu'il s'agit pour beaucoup d'entre eux d'un symptôme d'un manque de perspective et de dynamique

spirituelle dans la manière de concevoir le projet du mariage. La théologienne française Anne-Marie Pelletier a publié en 2003 un article prometteur : « Le mariage, une vocation ? ». Nous examinerons comment cette conception pourrait ouvrir de nouvelles perspectives, correspondant à une attente aujourd'hui. Ce sera l'objet de la section quatre, qui permettra de prendre conscience d'une dynamique de vie à travers l'aventure du mariage, que l'Église pourrait affirmer bien plus clairement.

La notion de « vocation » permet aussi de mettre mieux l'accent sur la notion de cheminement des personnes et des couples. Par quels seuils de croissance spirituelle la vie des conjoints, et le couple lui-même passe-t-il ? Je ferai appel à un travail autour des « seuils de croissance » mené dans la communauté Fondacio, pour en tirer des enseignements pour les couples. La deuxième partie de la section quatre nous conduira à distinguer des étapes spirituelles dans la vie du couple, et une invitation à entrer toujours plus dans un chemin de promesse et d'alliance. Cette démarche fera mieux percevoir la vie de chacun des conjoints, et la vie du couple, comme un cheminement de croissance qui ne demande pas les mêmes propositions à chaque étape de la part de l'institution.

Dans un dernier chapitre, je voudrais à partir de ce travail envisager quel type d'aide le service de pastorale familiale pourrait apporter aux couples pour les aider à construire leur couple aujourd'hui. Cette analyse pourrait déboucher sur quelques propositions pratiques à mettre en œuvre.

## 1. Des statistiques qui questionnent au-delà de la complexité de leur interprétation

Des couples demandent aujourd'hui le mariage à l'Église. En Belgique selon le portail des services publics belges (ancien Institut National de Statistiques), 45.613 mariages ont été contractés en 2008 (43.309 en 2009)<sup>1</sup>. En 1995, c'étaient encore 51.402 mariages qui étaient contractés, pour une population passée en 2008 à 10.753.080 habitants contre 10.130.574 en 1995. Des couples continuent donc à vouloir se marier, en Belgique comme ailleurs en Europe.

Il faut cependant réaliser que la notion même de mariage repris par les statistiques de l'État belge correspond de moins en moins avec celle du « sacrement de mariage » de l'Église catholique. La statistique de l'I.N.S. reprend tous les mariages qui ont été célébrés devant les officiers d'état civil des communes belges, mais ne reprend pas ceux qui ont été célébrés à l'étranger. Elle intègre le mariage des personnes de même sexe, possibilité ouverte par la loi du 13 février 2003 ouvrant et modifiant certaines dispositions du code civil, qui autorise dorénavant le mariage homosexuel et bien entendu le remariage des personnes divorcées.

Deux tableaux communiqués par l'Archevêché de Malines-Bruxelles traitent des mariages célébrés à l'Église catholique.

| <b>Tableau 2. Mariages religieux en Belgique (2008)</b> |                                   |                           |                                        |                                        |                                        |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|
|                                                         | Nombre de mariages religieux 2008 | Nombre de mariages civils | Pourcentage de mariages religieux 2008 | Pourcentage de mariages religieux 2007 | Pourcentage de mariages religieux 2006 |
| <b>Diocèse</b>                                          |                                   |                           |                                        |                                        |                                        |
| Anvers                                                  | 1.623                             | 6.189                     | 26,2                                   | 26,5                                   | 27,9                                   |
| Malines-Bruxelles                                       | 1.976                             | 10.800                    | 18,3                                   | 16,8                                   | 19,8                                   |
| Bruges                                                  | 1.624                             | 4.868                     | 33,4                                   | 34,4                                   | 35,6                                   |
| Gand                                                    | 1.678                             | 5.919                     | 28,4                                   | 28,7                                   | 28,7                                   |
| Tournai                                                 | 1.192                             | 4.252                     | 28,0                                   | 29,1                                   | 26,8                                   |
| Liège                                                   | 1.310                             | 4.429                     | 29,6                                   | 32,0                                   | 29,8                                   |
| Hasselt                                                 | 1.025                             | 3.350                     | 30,6                                   | 28,7                                   | 30,3                                   |
| Namur                                                   | 419                               | 1.747                     | 24,0                                   | 19,9                                   | 22,7                                   |
| <b>Région</b>                                           |                                   |                           |                                        |                                        |                                        |
| Région Flamande                                         | 7.036                             | 24.916                    | 28,2                                   | 28,0                                   | 29,6                                   |
| Région Wallonne                                         | 3.450                             | 11.979                    | 28,8                                   | 28,4                                   | 28,6                                   |
| Région de Bruxelles capitale                            | 361                               | 4.659                     | 7,7                                    | 7,2                                    | 8,9                                    |
| <b>Le Royaume</b>                                       |                                   |                           |                                        |                                        |                                        |
| Belgique                                                | 10.847                            | 41.578                    | 26,1                                   | 25,6                                   | 26,7                                   |

<sup>1</sup> Site

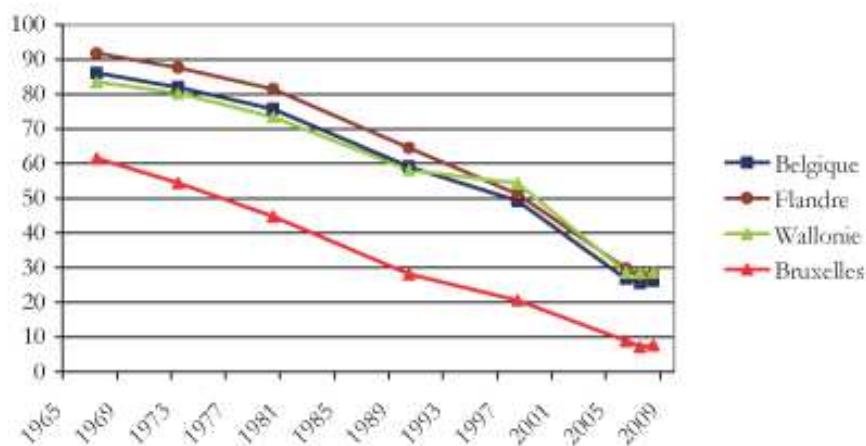
[http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/population/nombre\\_de\\_mariages\\_par\\_commune.jsp](http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/population/nombre_de_mariages_par_commune.jsp), consulté le 28 mai 2011.

**Tableau 7. Mariages religieux 1967-2008**

| Région    | ANNEES |      |      |      |      |      |      |      |
|-----------|--------|------|------|------|------|------|------|------|
|           | 1967   | 1973 | 1980 | 1990 | 1998 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Belgique  | 86,1   | 82,0 | 75,7 | 59,1 | 49,2 | 26,7 | 25,6 | 26,1 |
| Flandre   | 91,8   | 87,6 | 81,5 | 64,5 | 51,2 | 29,7 | 28,0 | 28,2 |
| Wallonie  | 83,5   | 80,2 | 73,4 | 58,1 | 54,3 | 28,6 | 28,4 | 28,8 |
| Bruxelles | 61,5   | 54,4 | 44,7 | 28,1 | 20,6 | 8,9  | 7,2  | 7,7  |

Pourcentages par rapport au nombre de mariages civils. Source: 1967-1998: Dobbelaere, 2000, 2003. 2006-2008: Kerstelling 2006, Kerstelling 2007, Kerstelling 2008.

**Grafique 2. Mariages religieux 1967-2008**



Source : *Pratique religieuse en Belgique en 2008*, étude (pas encore publiée) du prof. Marc Hooghe et Sarah Botterman (K.U. Leuven)<sup>2</sup>.

Le premier tableau concerne les statistiques de mariages religieux catholiques en 2008. Sur 41.578 mariages contractés au plan civil, 10.847 ont été célébrés à l'Église, soit 26,1 %.

Une première remarque est que le chiffre des mariages civils retenus par les professeurs louvanistes ne correspond pas avec le chiffre de l'institut de statistiques officiel, même en soustrayant des statistiques civiles les mariages homosexuels (2.168 unions en 2008). Il pourrait correspondre à l'exclusion des divorcés-remariés des statistiques des professeurs louvanistes, dont je n'ai pu avoir accès aux bases de travail pour déterminer leurs chiffres. Cet écart est sans doute pour une part signifiant de l'écart de plus en plus grand entre l'acceptation du mot « mariage » pour les catholiques, et dans le sens juridique posé par les lois de l'état belge.

La définition du mot « mariage » n'a pas la même portée selon son acception par la loi belge, et la définition du mariage catholique. Selon le droit canon (canon 1055) repris par le

<sup>2</sup> Communiqué le 26 janvier 2011 par le Service de presse de la Conférence épiscopale, 1 rue Guimard 1040 Bruxelles.

*Catéchisme de l'Église catholique*<sup>3</sup> en effet, le mariage est « l'alliance matrimoniale, par lequel un homme et une femme constituent entre eux une intime communauté de vie et d'amour, fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur. De par sa nature, elle est ordonnée au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants. Elle a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement. »

Cette définition comprend deux parties. La première indique un premier type de mariage légitime dit « naturel » en ce qu'il est doté de ses lois propres par le Créateur ». Jean-Paul II interprète souvent ce mariage en revenant aux textes de la Genèse afin de poser les bases anthropologiques de l'interprétation catholique de la Création. Selon cet ordre, le mariage repose sur la différence des sexes, il se joue par un acte de liberté des conjoints, est monogame et définitif. Ce mariage naturel est aussi un mariage religieux. Toute personne peut vivre sa vie et l'engager dans la fidélité à la « loi naturelle », mouvement profond inscrit en son cœur par le Créateur.

Le mariage sacramentel répond lui à la deuxième partie de la définition : « Elle a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement. » Il s'agit ici du mariage en tant qu'il exprime la relation du Christ et de l'Église. L'alliance solennelle entre un homme et une femme baptisés prend alors une valeur sacramentelle.

Le mariage civil correspond lui à l'organisation juridique d'un État et d'une époque. S'il a correspondu le plus souvent au mariage coutumier ou religieux, il est aujourd'hui défini de plus en plus de manière autonome par le droit. Le mariage civil n'est pas un non-mariage du point de vue de l'Église, il produit ses effets propres qui ne sont pas sans conséquences pour les conjoints, ce que l'Église reconnaît.

Le chiffre des mariages célébrés en 2008 est à mettre en lien avec le deuxième tableau qui nous indique clairement l'évolution de la proportion des mariages célébrés à l'Église, par rapport au nombre total des mariages contractés. Ceux-ci passent de 86,1 % pour la Belgique en 1967, à 26,1% en 2008, un chiffre qui se stabilise quelque peu ces dernières années, mais cela reste à démontrer. L'évolution est bien marquée. Comment la comprendre ? Les statistiques de mariage civil restent très stables depuis 1998, avec en 2009 un léger recul à 43.303 mariages pour le Royaume. Quant au mariage catholique, il connaît une diminution sensible sur le moyen ou long terme.

Un point à souligner parce qu'il est présent dans la conscience des couples de leur fragilité : le nombre de divorce n'a cessé de croître. En 2008, il était de 689 divorces pour 1000 mariages.

Cette première section souhaitait démontrer ce que nous constatons par expérience dans notre service pastoral : le passage par l'Église pour se marier continue d'attirer, même si c'est moins, un nombre important de fiancés et de couples non mariés à l'Église, et ce malgré les scandales récents qui ont éclaboussé celle-ci.

---

<sup>3</sup> *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°1660.

Avant de comprendre ce que signifie une telle demande, il m'a semblé opportun de commencer à la préciser. Un échange à bâton rompu lors d'une soirée-bilan d'animateurs C.P.M. organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2009 m'a permis d'affiner ma réflexion sur base de trois questions suivantes : « Quelle est votre expérience du C.P.M. ? Comment décririez-vous les couples venant aux sessions ? Qu'apporte cette expérience de participation à une journée C.P.M. aux couples et aux animateurs ? »

Les Centres de Préparation au Mariage<sup>4</sup> (C.P.M.) sont un service d'Église en vue d'accompagner les futurs mariés vers la célébration religieuse du mariage et la constitution d'un couple et d'une famille selon l'Esprit de l'Évangile de Jésus-Christ. Ils interviennent en collaboration des ministres ordonnés dans des sessions de préférence collective (soirées ou week-end) en mettant plusieurs couples de fiancés en présence d'un couple marié (animateur) souvent accompagné d'un prêtre ou d'un diacre.

Quelques éléments particulièrement intéressants ressortent de ces quelques questions :

- Ces couples vivent pour 9 sur 10 d'entre eux, déjà ensemble. La demande qu'ils font de se marier à l'église ne correspond donc pas pour la très grosse majorité à une étape nécessaire pour cohabiter.
- Ils sont conscients de l'importance du divorce aujourd'hui, et sont prêts à investir des énergies pour leur couple, mais posent l'acte de foi qu'à eux, cela n'arrivera pas.
- Les couples sont de plus en plus âgés et ont souvent des enfants.
- Beaucoup de nationalités différentes sont représentées. Plusieurs couples ont des confessions de foi différentes. Ces facteurs sont sans doute particulièrement sensibles à Bruxelles.
- Ils expriment des niveaux très différents dans leur relation à la foi. Beaucoup de ces couples confessent ne pas pratiquer, mais disent être attachés au passage par l'église comme important pour au moins l'un d'entre eux.
- Ils demandent un mariage à l'Église catholique. Cependant la très grande majorité des fiancés n'ont souvent cessé de consacrer le moins de temps possible à autre chose qu'à la préparation matérielle. Une journée de 10 à 17 heures leur paraît déjà beaucoup, et elle n'est souvent pratiquée que devant l'insistance des prêtres qui la leur imposent, et dans des lieux faciles d'accès.
- Ils viennent mais en traînant les pieds. Après la journée, ils avouent fréquemment avoir eu peur d'être endoctrinés et obligés à quelque chose qu'ils ne voulaient pas faire. Ils viennent quand même, parce qu'ils veulent se marier à l'Église. Mais quasi dans tous les cas, ils semblent manquer de la conscience que la préparation au mariage pourrait leur apporter beaucoup plus pour leur future vie de couple.
- La recherche du prêtre est assez régulièrement la dernière étape de leurs préoccupations. L'église étant trouvée, souvent pour ses qualités esthétiques et géographiques, se pose finalement la question du prêtre qui pourrait célébrer.

---

<sup>4</sup> <http://www.cpm-be.eu> et [http://www.ficpm.eu/ficpm\\_fr.php](http://www.ficpm.eu/ficpm_fr.php), sites consultés le 28 mai 2011.

- Après la journée : les bilans sont souvent soulagés, et la grande majorité des fiancés finalement très contents de l'expérience d'une journée C.P.M. Ils ont découvert d'autres couples. Ils disent leur reconnaissance que l'Église s'intéresse à la préparation de leur mariage qu'ils vivent comme un moment essentiel.

Ces quelques observations montrent déjà combien la pastorale du mariage est un considérable défi pour l'Église aujourd'hui. Les jeunes adultes qui viennent demander le mariage ignorent largement la foi, qu'ils ne demandent d'ailleurs pas forcément en demandant le mariage catholique.

Un texte de Philippe Gueudet<sup>5</sup> est éclairant : « Souvent, je pense qu'ils ne viennent peut-être pas parce qu'ils ont la foi, mais parce que nous l'avons. Ou encore qu'ils nous demandent de croire en ce en quoi ils espèrent. Ils perçoivent, obscurément, que nous sommes au service de leur projet au nom même de cette foi. A nous de redécouvrir avec eux ce qui fonde notre foi, la Pâque du Christ en laquelle l'amour même est sauvé. »

Comment entrer maintenant dans l'analyse (« juger ») et mieux comprendre ce qui se vit là, après avoir posé la situation (« voir ») des couples qui demandent à l'Église une préparation au mariage ? Je me servirai de la lecture de Danièle Hervieu-Léger complétée par celle de Meredith McGuire pour poser un diagnostic de ce qui se vit aujourd'hui pour les couples.

---

<sup>5</sup> P. GUEUDET, *L'accueil des fiancés, lieu d'évangélisation*, p. 109.

## **2. Un essai de lecture sociologique du vécu des couples relativement à la foi chrétienne**

### **2.1 L'exculturation du christianisme**

Danièle Hervieu-Léger est sociologue et a dirigé le Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (E.H.E.S.S.) en France, de mars 2004 à mars 2009. Spécialisée dans la sociologie des religions, elle a publié de nombreux ouvrages, dont *Catholicisme, la fin d'un monde* chez Bayard en 2003, où elle défend la thèse de l'exculturation du christianisme.

Son ouvrage propose des clés pour mieux comprendre ce qui est en jeu dans le changement de « vision du monde » de nos contemporains, particulièrement dans le mariage.

#### **2.1.1 L'exculturation**

Danièle Hervieu-Léger pointe le tournant que constitue en 1996 la Lettre aux catholiques de France, « *Proposer la foi dans la société actuelle* », sur base du rapport rédigé par l'évêque d'Angoulême Mgr Claude Dagens. Le titre est significatif d'un changement fondamental acté par les évêques, dans le rapport que l'Église de France entretient avec la société française. L'hypothèse de D. Hervieu-Léger, qu'elle dit avancer avec beaucoup de précautions, est que « la mutation culturelle que nous sommes en train de vivre et qui bouleverse de fond en comble l'armature symbolique de notre société, est susceptible de produire un évidement peut-être ultime du christianisme en son sein ». Cette mutation n'amène pas la fin de la croyance, mais « une formidable prolifération du croire à travers l'identification des formes contemporaines et individualisées de la société <sup>6</sup> ».

Dans ces recompositions massives de la société française, de grandes tendances<sup>7</sup> sont en jeu. C'est d'abord l'affirmation de la composante psychologique de la modernité, et la revendication du droit de chacun à son accomplissement. Chacun réclame d'être considéré dans la singularité de ses aspirations, de ses déterminations, de ses intérêts, de ses conflits personnels et de ses affects.

Une deuxième tendance décisive est la transformation du rapport au temps et à l'espace qui confronte les individus à ce que leurs expériences et de leurs relations se vivent dans l'immédiat pour tous les domaines de la vie.

Une troisième tendance est la transformation du rapport à la nature qu'induisent les avancées fulgurantes de la science et des technologies en particulier dans le domaine des sciences du vivant et des neurosciences. La déstabilisation des références partagées en ces

---

<sup>6</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 20.

<sup>7</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 86.

matières suscite la prise de conscience que la nature n'est plus cet ordre dans lequel s'ancre ultimement toutes les représentations de l'absolu.

Une quatrième tendance lourde perçue par D. Hervieu-Léger, et qui croise la remise en question radicale des fondements de toute « absoluité », a trait à l'exigence de plus en plus impérieuse que tout lien social repose sur le consentement de l'individu, et seulement sur ce consentement, à l'exclusion de toute autre référence. Cette tendance à la contractualisation générale vaut dans tous les domaines, celui du mariage en premier. L'individu se voit arrogé par les sociétés de l'ultramodernité un pouvoir de plus en plus étendu de légitimation des autorités qu'il reconnaît comme telles. Mais ceci affaiblit un peu plus le principe d'autorité accordé à une transcendance.

Intuitivement, on perçoit bien déjà le poids de changements que chacune de ces tendances amène dans les relations et la manière de « percevoir le monde » pour les personnes et au sein des couples.

Le catholicisme, après avoir vécu une longue période d'inculturation, vit une période d'exculturation<sup>8</sup>. Le mot exculturation est un néologisme. Pour Danièle Hervieu-Léger, il met l'accent sur le processus par lequel, au-delà du rétrécissement avéré de l'influence de l'Église dans la société, le « tissage catholique » de la culture devenue profane de notre société est lui-même en train de se dénouer. Les mots, symboles, et référents de l'Église catholique seraient donc devenus vides et de plus en plus totalement dépourvus de sens. C'est que des glissements et ruptures se sont opérés qui ont conduit à des représentations du bonheur et de l'accomplissement de soi quasiment étrangères à une vision chrétienne eschatologique (« du Royaume ») qui a longtemps nourri les représentations de l'accomplissement humain, et cela bien au-delà des frontières du monde catholique.

Une enquête européenne sur les valeurs montrait qu'en 1999 les Français se déclarent dans leur grande majorité heureux ou très heureux. Hervieu-Léger pointe que la notion de « bonheur » renvoie au premier chef au sentiment d'une intégration sociale réussie<sup>9</sup>. Cette intégration se mesure notamment au fait de vivre des relations sociales denses, de s'impliquer concrètement dans certaines pratiques (les loisirs) et d'être personnellement engagé. En particulier la famille est plébiscitée par tous comme le premier lieu où peuvent s'expérimenter des relations fortes et vitalisantes. En même temps donc que la définition institutionnelle de celle-ci tend à s'assouplir et que la cohabitation est de plus en plus acceptée, la famille jouit d'un crédit inégalé basé sur l'intensité des échanges affectifs unissant conjoints, parents et enfants, par la valorisation de la communication dans le couple, et par la montée des « valeurs relationnelles » dans l'idéal éducatif recherché.

Cette quête de bonheur ne se vit pas sans mal, et beaucoup ont conscience de la précarité de leur situation. C'est bien à chacun à réussir à construire sa vie et son bonheur, à partir du potentiel qui est en lui. Ce projet personnel est pour ici et maintenant, il n'y a pas d'autre

---

<sup>8</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 97.

<sup>9</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 139.

monde que le nôtre pour réussir. La qualité de l'environnement relationnel et affectif dont chacun se dote est essentielle pour cette réalisation. Chacun peut expérimenter un maximum d'expériences pour se réaliser, pour vivre le plus possible. En même temps, se vit une conscience de plus en plus exacerbée de la fragilité d'un tel bonheur, et des risques à assumer comme conséquence de l'activité humaine, risques technologiques, professionnels, sanitaires, environnementaux, risque de perte du lien social, etc...

### **2.1.2 Un signe majeur d'exculturation : l'Église est lâchée par la famille**

La famille était et reste un des grands points d'appui pour l'Église : c'est dans ce terreau, fondement et cellule de base de la société, que naissaient les vocations, c'était là que l'Église trouvait ses ressources économiques. C'était un des points forts de l'examen de conscience dû à la place dévalorisée du sexe dans la morale, avec les femmes placées au plus près de ce monde de la chair qui s'oppose au monde de l'esprit. Cette prégnance sociale et culturelle du modèle chrétien du mariage continue de constituer pour l'Église un enjeu théologique et pastoral central. Le terrain de la famille est en effet celui où elle peut encore faire fond – c'était du moins le cas jusqu'à une période très récente – sur des normes juridiques et des représentations communes qui demeurent en affinité positive avec les normes et valeurs qu'elle-même promeut.

Pour D. Hervieu-Léger, « le séisme qui met à mal de la façon la plus décisive la culture catholique en France a son épicentre dans les transformations radicales et irréversibles de la famille auxquelles nous assistons depuis trente ans <sup>10</sup> ».

En une dizaine d'années, une série de lois touchant à la famille et aux personnes ont transformé la donne en profondeur. C'est le cas en France, c'est certainement également le cas dans bien d'autres pays d'Europe. En Belgique, nous connaissons les lois sur le divorce, soit par consentement mutuel, soit depuis 2007 par désunion irrémédiable (nouvel article 229 de notre code civil), la loi de 1990 sur l'interruption volontaire de grossesse.

Aujourd'hui, la famille est affaire de relations où chacune des parties est égale et libre. Chacun est libre de disposer de lui-même. On n'est plus dépendant de l'autre ni d'un « Autre ». C'est une « révolution familiale » qui s'opère et qui met le « familialisme » catholique en porte-à-faux de trois façons au moins.

D'abord une distance de plus en plus grande s'établit entre le discours de l'Église sur le couple, la famille, la sexualité, et les évidences partagées communément par la société en cette matière ; exclusion des divorcés-remariés de la communion eucharistique, refus d'autre moyens de contraception que ceux dit naturels, refus du préservatif pour lutter contre l'expansion du sida, sont parmi d'autres points, ressentis par beaucoup de catholiques comme incompréhensibles.

---

<sup>10</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 185.

Ensuite le modèle « familial » de la communauté ecclésiale que l'Église fait servir à la relégitimisation des relations d'autorité entre clercs et laïcs ne fonctionne plus ; la métaphore familiale fixant les rôles de chacun, ne joue plus comme dans le passé en assurant le rôle du curé comme celle du *pater familias*.

Enfin l'amour prêché par l'Évangile, et qui fait référence à un Autre et aux autres, est détrôné aujourd'hui par une nouvelle conception de l'amour où c'est l'expérience affective et émotionnelle qui est mise en avant. C'est l'authenticité des actes dans leur rapport au senti dans l'instant qui devient le critère du véritable amour pour bien des contemporains.

Ce mouvement d'affirmation autonome du sujet mine, selon D. Hervieu-Léger, les représentations d'un ordre « inséparablement humain et naturel du monde conférant aux relations entre les sexes et entre les générations un caractère transcendant...<sup>11</sup> ». Cela oppose à un modèle sacré le primat de relations contractuelles qui unissent entre eux des individus engagés par choix les uns envers les autres. Cela provoque un mouvement de « sortie de la religion », déjà à l'œuvre dans la sphère politique et qui s'étend progressivement dans la sphère privée.

Ce mouvement touche aujourd'hui la famille, définie par la théologie comme la plus « naturelle » des communautés. L'importance du concept de « loi naturelle » n'a cessé de croître, note D. Hervieu-Léger, et amène une assimilation au moins implicite de la « famille naturelle », à la « famille biologique ». Autrement dit, puisque la nature est création de Dieu et donc ajustée à ce que Dieu appelle, il y a tendance à postuler que l'ordre biologique correspond au vouloir du Créateur, et à la loi « naturelle » des choses. Ce choix du lien étroit entre « loi naturelle » et « loi biologique » amènera en 1968 à *Humanae Vitae*, encyclique rejetée par bon nombre de catholiques. La thèse d'Hervieu-Léger est que c'était le prix à payer pour que l'Église garde une représentation biologisée d'un « ordre naturel » qui constitue l'ultime refuge de sa défense contre la modernité<sup>12</sup>.

Le couple et la famille sont ainsi gouvernés par des lois dont l'homme ne saurait décider par lui-même. Ce sont les lieux par excellence où Dieu demeure directement en contact avec une humanité qui dans tous les autres domaines est parvenue à lui échapper. Dans cette manière de fonder l'absoluité des liens familiaux sur la dimension « naturelle » (au sens des sciences naturelles) qui est à leur principe, la logique proprement biologique de la procréation finit par être investie d'une véritable charge sacrée. Certes l'exercice de la sexualité conjugale féconde n'est pas séparable, dans l'esprit du Magistère depuis *Humanae Vitae*, de l'amour que les époux se portent. Il n'empêche que Jean-Paul II s'avance plus loin qu'*Humanae Vitae* en affirmant dans une allocution au II<sup>ème</sup> congrès de théologie morale tenu à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique que « la norme éthique n'est pas une doctrine de l'homme : celle-ci a été inscrite par la main créatrice de Dieu dans la nature même de la personne humaine et a été confirmée par Lui dans la Révélation<sup>13</sup> ». Si on relie cette inscription à la problématique de la moralité de l'acte conjugal, cela veut dire que Dieu

---

<sup>11</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 213.

<sup>12</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 223.

<sup>13</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 227.

parle dans la biologie, et que les méthodes contraceptives autres que naturelles violent la loi naturelle. On est devant une certaine manière de penser l'absoluité de l'ordre de la nature, alors même que les sciences du vivant connaissent et connaîtront bien plus encore une véritable révolution qui amène une remise en question toujours plus radicale de l'« ordre naturel ».

La reconnaissance de plus en plus large du couple homosexuel et de l'homoparentalité ouvre une nouvelle brèche dans cet ordre naturel. C'est que la question homosexuelle relativise les notions de « couple », de « mariage », et de « famille » reçues comme allant de soi dans notre société.

L'exculturation met en définitive en cause l'idée même que les références chrétiennes puissent encore servir de cadre de référence à la société. L'Église « conserve donc une inspiration, une manière particulière de générer des expériences individuelles et collectives, et elle bénéficie toujours d'un capital de reconnaissance au sein de la société française. Mais elle a, pour l'essentiel, perdu sa capacité d'inscrire les individus dans une culture spécifique, organisée par la référence commune à un sens donné d'en haut<sup>14</sup> ». C'est à une ultime sécularisation que nous assistons où la société "sortie de la religion" élimine jusqu'aux empreintes que celle-ci avait laissées dans la culture. Ce phénomène rend l'Église largement impuissante à promouvoir cette culture alternative qu'elle a longuement prétendu offrir à un monde qui revendiquait pourtant de se passer d'elle.

Il faut cependant nuancer ce jugement en constatant que bien des « valeurs » chrétiennes au départ sont devenues aujourd'hui le bien commun des sociétés démocratiques : droits de l'homme, conception de l'égalité des personnes, exigence de solidarité... qui s'inscrivent dans le droit, mais également dans la montée des indignations collectives lorsque ces valeurs sont bafouées.

D. Hervieu-Léger note cependant le développement d'une « religiosité pèlerine », c'est-à-dire à des formes nouvelles de mobilisation venues « d'en-bas ». Les catholiques français devant ce défi de perte de référence, élaborent ou répondent à des propositions des plus variées, adoptant au-delà de tous les formalismes, des conduites personnelles construites dans un foisonnement d'offres et de demandes plus ou moins cohérentes. Ils vont d'autre part chercher sans crainte de se déplacer ici ou là, les engagements qui leur conviennent pour une durée à leur libre convenance<sup>15</sup> ». C'est que s'impose aujourd'hui à chacun et au cœur même du catholicisme, l'impératif de produire les significations de sa propre existence à travers la diversité des situations. La « religiosité pèlerine » désigne alors la tentative engagée par un individu pour interpréter cette succession d'expériences disparates comme un parcours ayant un sens, sachant que d'autres rencontres et d'autres expériences pourront toujours réorienter le parcours vers d'autres directions. Le droit à la recherche

---

<sup>14</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 267.

<sup>15</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 277.

spirituelle prime alors sur l'affirmation d'une vérité commune. Le souci de l'échange des expériences l'emporte sur l'exigence de conformité croyante.

En réponse, l'Église essaye de trouver un équilibre entre l'image d'une Église qui propose plus qu'elle n'impose, et garder la prétention de détenir la vérité.

L'Église d'aujourd'hui présente donc un « catholicisme fragile » : l'institution est de moins en moins perçue comme incarnant une autorité divine, dans la majesté de ses structures organisationnelles, dans sa gestion hiérarchique de la vérité et dans sa pratique verticale de l'autorité. Pourtant des laïcs s'engagent dans des modalités extrêmement diverses au service de l'Église. Ceci montre que cette fragilité n'implique pas forcément une illisibilité du christianisme, mais il faudrait donner sens à cette fragilité même, par une révolution ecclésiologique, qui serait déjà en cours sur le terrain, selon D. Hervieu-Léger, à travers des « dispositifs minuscules de la gestion ordinaire de l'institution », par des décisions très concrètes.

Un exemple qui nous intéresse particulièrement et que l'auteur reprend en conclusion de son livre est précisément la pastorale du mariage, à partir d'un texte de la Conférence des évêques de France du 9 novembre 2002. À côté du rappel de points classiques – les piliers du mariage réaffirmés –, les évêques français insistaient de manière nouvelle sur la préparation au mariage nécessitant un délai bien plus conséquent d'un an de préparation. Il y a donc là une occasion pour que la célébration du mariage devienne moment privilégié d'une pédagogie de la foi.

Il y a donc une recherche pratique en cours sur le terrain pour inculturer la foi à ce changement radical. Encore faudra-t-il que cette nouvelle « proposition » de la foi, ne soit pas vidée de sa substance par un cadre romain trop rigide, qu'elle ne soit pas contrecarrée par ceux qui cherchent avant tout à manifester une identité catholique ferme face à la complexité du monde. Les autorités religieuses devront être vigilantes envers ceux qui cherchent un refuge sécurisant dans la piété pure.

Ces quelques pages reprenant des éléments d'analyse de D. Hervieu-Léger montrent l'ampleur du défi que vit l'Église pour rencontrer les fiancés qui font appel à elle. L'auteur conclut son analyse par ces mots : « Opter pour ce "catholicisme fragile", en anticipant l'évolution en cours et non la subir, n'est pas faire "profil bas". C'est sans doute la seule réponse réaliste et rationnelle au mouvement irréversible de l'exculturation<sup>16</sup> ». Avant de passer à ce que pourrait être une manière d'entrer dans ce « christianisme fragile », qui n'était pas l'objet de son livre, il peut être utile de faire le détour par l'apport de Meredith McGuire.

---

<sup>16</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 332.

## **2.2 Meredith McGuire : la religion vécue ne correspond pas aux catégories de l'institution**

Meredith McGuire est professeure de sociologie de la religion à Trinity University dans le Sud des États-Unis. Elle a écrit de nombreux ouvrages sur la religiosité dans les sociétés occidentales, et en particulier sur les liens entre religion et guérison dans les pratiques religieuses de ses compatriotes.

Son ouvrage *Lived Religion* aide à comprendre comment pourrait s'opérer cette recomposition du croire. Elle y questionne le contenu même de ce que nous mettons sous le mot « religion ». Si nous voulons réellement comprendre la complexité de ce qui se vit là, il nous faut partir de l'expérience des personnes et de ce qu'elles entendent par « religion », plutôt que d'une définition trop rigide et monolithique que propose l'institution. Selon M. McGuire, non seulement les religions changent au fil du temps, mais également ce que les personnes mettent sous le mot même de « religion ». Si nous ne prenons en compte que les ensembles de croyances (*packages of belief*) et les pratiques d'une religion officielle, nous classerions comme non-croyants des personnes vivant une foi authentique, ou à l'inverse, reprendrions comme croyants des personnes qui n'ont pas de foi transformant réellement leur vie. M. McGuire développe ainsi la notion de « *lived religion* » (religion vécue). Elle procède à une très riche étude de cas, dans le cadre nord américain auprès des chrétiens surtout évangéliques, et des populations immigrantes d'origine latino-américaine et en déduit que derrière la complexité et les incohérences apparentes de leurs comportements, les individus s'approprient et combinent des pratiques en des amalgames originaux, et porteurs de sens pour eux-mêmes. Pour M. McGuire, la personne croyante, même si elle ne se dit pas membre d'une institution ou d'une organisation ou d'une Église, se vit néanmoins comme réellement engagée. L'expression de sa foi et les manifestations de sa pratique en sont le signe, dans le privé comme sur la place publique.

M. McGuire souligne particulièrement l'importance du corps et des émotions comme souvent la part essentielle dans ce que vivent les personnes dans leur vécu religieux, alors que ces dimensions sont bien trop peu prises en compte par les Églises, pour favoriser surtout ce qui touche au mental ou au spirituel<sup>17</sup>. La « religion vécue » part de comment les personnes se souviennent, partagent, créent, adaptent, adoptent des faisceaux de croyances parce qu'elles leur parlent. Il est donc très important de solliciter les sens par le biais de la beauté, par exemple la musique dans une liturgie, parce que cela touche la mémoire corporelle qui est la plus fondamentale. De même poser la respiration par des exercices appropriés calme les émotions et ouvre à une conscience « globale » de la personne. La plus grande majorité des personnes trouvent que la santé mentale et physique, la profondeur et

---

<sup>17</sup> M. B. MCGUIRE, *Lived Religion*, p. 98.

la croissance spirituelle, la sensation de vivre connecté à soi-même et à d'autres ont un lien étroit avec l'intérêt et le sens même de ce qu'est la religion<sup>18</sup>.

Les liens entre les sexes, et les pratiques qui aident la personne à affirmer son identité comme homme ou femme sont également des clés essentielles, particulièrement aujourd'hui où les personnes sont poussées à redéfinir leur identité même<sup>19</sup>.

Meredith McGuire procède de manière inductive en partant de la religiosité des personnes. Elle permet une approche bien plus ouverte et bienveillante du rapport au religieux de nos contemporains en refusant de suspecter des pratiques à première vue hétérodoxes aux yeux de l'institution, et en ouvrant à ce qui déjà est porteur de sens, en insistant sur la nécessité de la « réception » par celles-ci de normes qu'autrement elles rejettent.

A y bien regarder, il faudrait d'abord s'entendre sur ce que l'on met sous le mot « religion ». Toute personne qui est en recherche de sens et en recherche de Dieu, mérite particulièrement le respect sur sa démarche. La constitution *Lumen Gentium* dans son numéro 16 relatif aux non-chrétiens, exprime que « ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Evangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel... »

Le christianisme est une religion historique révélée. Il s'agit donc de faire la part entre l'accompagnement pastoral bienveillant des personnes, dans une ouverture à ce que Dieu lui-même pourrait exprimer à travers leur désir de sens, dans leur quête religieuse souvent proche d'une démarche qui convoque le divin. En effet, même si ces personnes se réfèrent au christianisme, leur démarche peut bien souvent ressembler à un *do ut des*, une convocation du divin pour répondre aux questions et difficultés de la vie. On est bien loin alors d'une attitude plus invocatoire, amenant à un dépouillement de soi que la révélation de Dieu dans l'histoire de manière éminente en Jésus-Christ appelle comme une autre manière de recevoir Dieu. Il ne s'agit donc pas de confondre ces deux démarches.

Par son livre, Meredith McGuire vient confirmer l'assertion de Danièle Hervieu-Léger que l'« exculturation » n'est pas synonyme de fin de la croyance. Il nous faut au contraire rencontrer « sérieusement » les croyances des personnes pour comprendre comment et pourquoi ces croyances sont validées par les personnes. Il faut comprendre qu'historiquement, les croyances sont les produits d'un processus de construction sociale dans lequel les facteurs humains touchant au pouvoir et aux privilèges jouent un rôle signifiant<sup>20</sup>. Bref, intégrer que religion et culture sont toujours intimement liés et qu'historiquement de larges espaces de créativité et de liberté étaient ouverts, par exemple via les cultes des saints qui prenaient des formes parfois très particulières dans lesquels la

---

<sup>18</sup> M. B. MCGUIRE, *Lived Religion*, p. 120.

<sup>19</sup> M. B. MCGUIRE, *Lived Religion*, p. 173.

<sup>20</sup> M. B. MCGUIRE, *Lived Religion*, p. 24 et 27.

plupart des personnes pouvaient se retrouver. Nous devons donc prendre la religion populaire au sérieux. Nous avons à apprendre quand et comment des personnes décident d'adopter telle pratique comme justes<sup>21</sup>, pour ouvrir de nouveaux espaces de créativité.

Dans notre recherche, Meredith McGuire aide à un déplacement de l'attention à opérer pour ceux qui préparent les couples au mariage, qui permet un cheminement à partir de ce qui peut aider les couples là où ils en sont, en intégrant en particulier la dimension du corps.

---

<sup>21</sup> M. B. MCGUIRE, *Lived Religion*, p. 61.

### **3. Refonder le mariage catholique, projet pour aujourd'hui ?**

#### **3.1. Un projet posé par le père Philippe Bordeyne**

Théologien moraliste, délégué diocésain pour la préparation au mariage, le père Philippe Bordeyne est recteur de l'Institut catholique de Paris. Il est délégué pour la préparation au mariage à l'évêché de Nanterre.

Dans son livre *Éthique du mariage, la vocation sociale de l'amour*, paru en avril 2010, Il approfondit et développe un article de 2003<sup>22</sup>: « *Est-il moral de proposer le mariage catholique ?* ». Il y traite l'aspect social du mariage.

La question posée par cet article d'une dizaine de pages, et dont le titre portait encore un point d'interrogation, donne l'intuition qu'il va développer dans son ouvrage de 2010. Il constate que de nombreux couples s'adressent à l'Église alors même qu'ils sont peu pratiquants. Ils lui demandent le mariage parce qu'ils perçoivent sa valeur comme plus haute, et correspondant mieux à leur conception de l'amour. Ces couples cohabitent le plus souvent déjà. Le passage par l'église n'est donc pas pour eux synonyme de permission de vivre ensemble. Mais devant le scepticisme collectif et l'incertitude des couples de réussir leur vie commune avec leurs seules propres forces, se vivrait une demande de ces couples qui est sans doute plus une demande de lien social, et d'appel à être confortés par une institution, plutôt qu'un acte de foi religieux, à un moment où le mariage civil est soumis à la précarité du divorce et à un déficit de lisibilité.

Est-il alors moral de proposer le mariage catholique, qui dépasse cette dimension d'ancrage institutionnel, et à quelles conditions ? Ne tombe-t-on pas dans une ambiguïté fondamentale dénoncée par le philosophe Schleiermacher qui disait : « Dieu est amour, oui, mais aujourd'hui c'est l'amour qui est dieu ! » Et puis le statut juridique du mariage catholique (son indissolubilité) et les obligations morales qu'il implique, sont devenus originaux dans la société. Est-il moral que l'Église le propose à des couples si peu pratiquants, et à quelles conditions cette proposition sera-t-elle responsable de la part de l'institution ?

Alors qu'il est perçu de plus en plus comme une morale particulière, c'est à dire lié à une tradition spécifique, le christianisme ambitionne de proposer un salut qui, pour être venu dans le monde dans la particularité historique et culturelle de Jésus-Christ, n'en a pas moins de portée universelle.

---

<sup>22</sup> P. BORDEYNE, *Est-il moral de proposer le mariage catholique ?*, p.51-65.

C'est que l'Évangile est annoncé à tous, et d'abord aux plus pauvres et aux pêcheurs (Mc 2,15-17). C'est aussi que Jésus rattache explicitement le mariage « au commencement » comme une intervention du dessein divin qui corrige celle de ses interlocuteurs (Mc 10,2-12 ; Mt 19,3-12). Jésus par là fait appel à la loi adamique, applicable à tout homme en amont de la loi mosaïque révélée à Israël, et il en détiendrait la clé. Le christianisme dans sa suite n'a cessé de méditer sur la capacité de connaître les lois fondamentales que Dieu donne à tous les humains, y compris à ceux qui ne le connaissent pas (cf. Rm 2, 14-15).

Ainsi s'est progressivement affinée la conviction que la compréhension catholique du mariage possède une « validité ultime et universelle », ce qui n'implique nullement qu'une forme particulière du mariage (et donc le mariage catholique) puisse jamais être absolutisée. Ce paradoxe apparent renvoie au concept de loi naturelle par lequel les théologiens du Moyen Âge pensaient que toute personne dans sa quête de vérité et de justice pouvait sans connaître le Dieu de Jésus, être dépositaire de ses desseins sur l'être humain, puisque Sa « loi » était inscrite dans le cœur de chacun.

Le cardinal André Vingt-Trois, reprenant *Familiaris consortio* (n° 68) et les discours annuels de Jean-Paul II à la Rote, rappelait dans un article écrit en 2005 que ce qui est constitutif du mariage, c'est l'engagement libre et conscient des époux, non leur capacité d'expression de la foi chrétienne<sup>23</sup>. Ce n'est donc pas le degré de foi des époux qui détermine l'accueil de ceux-ci au mariage par l'Église catholique, mais bien les conditions de liberté, d'unicité, d'engagement définitif et d'ouverture à l'accueil de la vie, ce que nous appelons les « piliers du mariage ».

Pour Ph. Bordeyne, l'impact de la science sur la compréhension de la nature, ainsi que le pluralisme éthique engendré par le brassage des cultures, obligent à repenser aujourd'hui la loi naturelle dans une perspective encore plus ouverte et responsable pour contribuer à ce que l'humanité entière puisse rechercher ensemble de manière pacifique et rationnelle, une éthique plus universelle. C'est dans cette perspective que Bordeyne veut inscrire son projet : « refonder le mariage catholique de sorte qu'il puisse être proposé à tous, avec les engagements et les défis qu'il comporte, comme une voie éminemment désirable pour les personnes et les sociétés aujourd'hui ».

Il faut pour réaliser ce projet que l'on procède à une double herméneutique de la foi chrétienne. Celle-ci doit d'une part être capable de susciter une éthique humanisante, et d'autre part affirmer la possibilité que cette éthique puisse être élaborée en dehors de tout recours à une révélation<sup>24</sup>.

C'est à un travail moral collectif qu'invite P. Bordeyne pour asseoir ce projet, et qui s'accomplit déjà dans une recherche à inventer au jour le jour des manières de vivre respectueuses des valeurs fondamentales du mariage catholique dans un monde en perpétuelle mutation.

---

<sup>23</sup> A. VINGT-TROIS, *Le mariage, acte d'espérance*, p. 93s.

<sup>24</sup> P. BORDEYNE, *Éthique du mariage, la vocation sociale de l'amour*, p. 11.

Il s'agit bien de mobiliser les ressources qu'a l'Église de textes, de pratiques,... pour les mettre au service de tous dans l'aventure du mariage. C'est une recherche délicate dans un contexte en rapide évolution. Comment réinventer le mariage chrétien, à une époque où son caractère contre-culturel est devenu une donnée majeure ? Dans nos pays surtout, l'institution matrimoniale est le plus souvent malmenée, ou au contraire idéalisée à outrance. Comment honorer ce travail délicat qui se vit au sein des communautés chrétiennes, où beaucoup se fait déjà aujourd'hui, sans trop vite soupçonner les réponses pratiques que ce travail peut apporter ? Or, il y a bien des compétences nouvelles qui viennent au jour pour vivre ces changements. Parmi elles, l'expérience de donner sa foi à l'autre, malgré la fragilité des couples dans une société peu porteuse pour le mariage catholique. Mais aussi des initiatives pour apprendre aux époux à enrichir leur relation de couple, à traverser les crises conjugales, à mieux négocier le passage de la retraite...

Devant ces défis, la théologie a pour tâche d'aider à discerner les possibilités ouvertes par la foi chrétienne et par là à ouvrir un chemin d'espérance qui ouvre à une charité se laissant instruire par la recherche de la vérité<sup>25</sup>.

Après un moment de discernement pour mieux poser quelques balises pour poser le mariage dans la société actuelle, Ph. Bordeyne élabore une théologie de la vocation sociale du mariage, supposant un engagement des communautés chrétiennes au côté des sujets affrontés aux difficultés, aux crises et aux échecs. Il envisage ensuite les ressources que sont les pratiques chrétiennes, comme des matrices très précieuses pouvant aider les personnes. D'abord la liturgie, mais aussi l'Écriture, et les pratiques concrètes des familles chrétiennes. Enfin, la proposition de « valeurs et normes chrétiennes » est bien plus signifiante lorsqu'elle se fonde sur la tradition qui les porte. Il faut donc une pédagogie de la loi et de l'institution pouvant déboucher sur de vraies pratiques de charité, parce qu'elles permettent aux personnes de sans cesse réinterpréter leurs propres valeurs dans des contextes neufs.

### **3.2 Discernement**

Bordeyne assoit d'abord quelques jalons qui vont colorer sa réflexion théologique, et lui permettre de poser le problème au service d'une action proposée à tous dans le monde d'aujourd'hui. Que faut-il voir, et particulièrement quels points qui ne vont pas - ou ne vont plus - de soi, pour dégager des normes responsables ?

Il y a d'abord la part de souffrance et d'échec (soulignée par Thévenot dont Bordeyne salue l'apport) inhérente à toute sexualité. L'Église, dit-il, doit sans romantisme désajusté, faire le pari du sens malgré l'épreuve du non-sens. Elle doit se mettre du côté de ceux qui cherchent à produire plus de sens et à guérir, pas d'abord du côté du jugement et de la sanction. Il faut penser l'éthique chrétienne du mariage en l'ancrant de manière plus résolue dans le mystère

---

<sup>25</sup> BENOÎT XVI, *Caritas in veritate*.

pascal, en faisant le pari éthique que, malgré tout, « le mariage reste la meilleure chance de la tendresse<sup>26</sup> ».

Une autre constatation importante s'impose : l'interprétation du mariage de Vatican II avec son accent personnaliste particulièrement dans *Gaudium et Spes*, a sans doute trop peu mis l'accent sur le côté institutionnel<sup>27</sup>. Il est alors difficile de faire comprendre aux époux que le mariage n'est pas affaire privée dont ils peuvent sortir de leur libre consentement. Il faut donc aujourd'hui, et pour le bien de tous, pallier ce déficit et remettre en avant la dimension institutionnelle, tout en gardant les acquis développés par le personnalisme conciliaire. Il faut sortir de la privatisation de la sexualité, qui dans une forme exacerbée conduit à mettre le couple lui-même au service du « soi », pour redécouvrir que la morale sexuelle est une morale du mariage, et que le mariage est une institution.

Il faut enfin mettre en œuvre une pédagogie permettant l'émergence de la conscience éthique des sujets. L'Église ne doit donc plus traiter les questions morales comme des en-soi, déconnectés des personnes à qui ces normes s'adressent, inscrites dans un contexte culturel et social. Il faut à l'ère de la confusion des sentiments, aider à l'émergence de sujets capables d'inscrire leur sexualité dans des engagements durables et une vie sociale constructive.

Il faut également prendre en compte que des dispositifs pastoraux variés ont été mis en place pour former les couples à la vie affective, avant et après le mariage. Ils sont bien nécessaires dans un monde pluraliste et post traditionnel où la question éthique n'est plus seulement « Que dois-je faire ? », mais aussi « Où vais-je trouver la force de faire le bien ? », et « Comment allons-nous vivre ensemble, nous qui sommes si semblables et si différents ? »

Il note aussi que même si l'institution familiale semble s'être mise au service de la production des identités subjectives, l'« habitude », la manière habituelle de faire, conserve un poids conséquent. Comprendre de même de grandes phases habituelles de la vie du couple, que dégagent les sciences humaines, permet de s'efforcer de proposer un cheminement critique de croissance et de conversion en partant de ce que les personnes ont déjà assimilées au plan moral.

Dans le contexte pluraliste qui est le nôtre, la persistance d'une demande de mariage à l'Église pourrait apparaître comme conventionnelle, si l'on n'y voyait pas un sens nouveau dont elle est chargée. Il s'agit derrière la « demande de sacré » d'une demande de lien social, alors que le mariage civil souffre d'un déficit de lisibilité, de par l'ouverture au divorce de plus en plus aisé, et l'ouverture à d'autres formes de vie communes : le PACS en France, mais aussi toutes les règles simplifiant et même donnant un statut légal au concubin ; dans différents pans du droit civil, des successions, social, fiscal, etc...

---

<sup>26</sup> P. RICŒUR, *La sexualité ; la merveille, l'errance, l'énigme*, p.1670.

<sup>27</sup> P. BORDEYNE, *Ethique du mariage, la vocation sociale de l'amour*, p. 40s.

Clarifier les aspirations que recouvre cette demande est délicat. La sexualité humaine est ambivalente. Bordeyne note qu'aujourd'hui plus que jamais les couples ont conscience de leur fragilité. Pourtant c'est au cœur de cette fragilité que l'aspiration à vivre le mariage jusqu'au bout et comme pour la traverser, émerge. Il y a là quelque chose qui rappelle le mystère pascal, et qui interpelle l'Église à discerner, au-delà des ambiguïtés et des pauvretés, Dieu lui-même à l'œuvre dans les couples d'aujourd'hui, et à les accompagner dans leur chemin. Mais l'attrait contemporain pour le mariage est assez éloigné de la conception chrétienne initiée par les récits pauliniens, à savoir que la vocation à la sexualité est essentiellement sociale. Le débat est donc inéluctable entre la perception de plus en plus libérale du mariage et le christianisme.

Pour l'Église elle-même cela peut être une chance dans l'appel que lui adressent ces couples, à se replonger dans sa Source. Elle doit s'engager dans ce défi de façon résolue.

### **3.3 Quelles ressources ?**

Des ressources existent pour mettre en œuvre ce travail moral qu'appelle Bordeyne aujourd'hui.

#### **3.3.1 Le potentiel éthique de la liturgie pour les couples**

Dans les célébrations de la foi (*leitourgeia*), l'Église, dont toute la vie est sacramentelle et renvoie au Mystère trinitaire, fait mémoire à Celui qu'elle reconnaît comme à la source de sa vie. Par là même elle s'y ajuste, certes là aussi de manière sacramentelle. Plusieurs facettes de la liturgie chrétienne, et de celle du mariage en particulier, sont à relever comme faisant surgir des enjeux éthiques dans les relations humaines.

Tout d'abord, la liturgie est performatrice. La prière communautaire de l'Église, qui se réalise au plus haut point dans la célébration des sacrements, façonne les baptisés dans l'amour divin. Elle opère ce qu'elle dit, en particulier, elle forme et transforme les baptisés pour vivre le mariage. Les rites chrétiens luttent contre l'effacement du temps de l'amour. La liturgie peut donc aider à donner de la respiration et possède des ressources anthropologiques pour lutter contre les excès imposés par l'accélération des rythmes. Elle donne un espace de respiration qui permet de prendre du recul et de durer dans son projet, particulièrement dans le mariage. Cette dimension, goûtée lors de la préparation de la célébration du mariage, peut se révéler comme le pied à l'étrier pour revenir ensuite à d'autres liturgies qui consonneront avec elle. Elle pourrait se prolonger par exemple lors de célébrations d'anniversaires de mariage, qui ont un grand potentiel de revivification de l'engagement.

La liturgie donne aussi à comprendre que la liberté humaine s'accomplit lorsqu'elle se lie et se livre par amour. Ce registre fondamental peine à s'exprimer dans nos sociétés consuméristes, qui flattent le plus souvent les pulsions immédiates plutôt qu'elles n'appellent une volonté construite et choisie. La liturgie, en tant qu'elle est mémorial de la

passion du Christ, fait lien pour que le couple qui s'engage lors d'une célébration, mais aussi l'assemblée qui est l'Église à cet endroit, soit plus configuré à Lui. Dans l'Esprit du Christ, les conjoints se promettent l'un à l'autre et devant tous, qu'ils s'efforceront de vivre un chemin de fidélité à l'autre dans un jusqu'au bout du don et du pardon. En pratique, il y a souvent beaucoup d'ambiguïtés dans la manière dont les couples peuvent parfois s'emparer de morceaux de traditions circulant dans l'espace public pour les instrumentaliser à « la religion séculière de l'amour<sup>28</sup> ».

La liturgie n'est pas seulement une initiation éthique pour le couple, appelé à devenir une communauté de disciples égaux et partenaires dans leur différence, à commencer par la différence des sexes. Elle est adressée à tous. Certes il y a dans la bénédiction nuptiale un accueil sans réserve du désir de bonheur qui habite les futurs conjoints, mais elle déplace ce désir, elle le décentre. C'est en Église que la célébration se vit, au milieu d'autres couples et d'autres personnes qui ne sont pas mariées que se vit cette bénédiction. Le nouveau rituel français du mariage de 2005 fait ressortir plusieurs inflexions dans ce sens. On ressent bien la prise de conscience depuis le dernier rituel de 1969, de l'importance théologique du mariage. Les bénédictions nuptiales ont été revues, respectant mieux l'égalité entre homme et femme. Surtout, ces prières très christologiques ont été enrichies par l'addition d'une épiclese et de l'imposition des mains. Les bénédictions nuptiales sont donc élevées aujourd'hui au même rang que les grandes bénédictions de l'eau baptismale, ou les ordinations. Et c'est bien en Église que cela se vit. Le paragraphe 3 des Préliminaires qui traite de la préparation du mariage indique que « puisque le mariage est ordonné à l'accroissement et à la sanctification du peuple de Dieu, sa célébration présente un caractère communautaire qui recommande la participation même de la communauté paroissiale, au moins par quelques-uns de ses membres<sup>29</sup> ».

Un autre aspect concerne le versant social du mariage. L'aspect social du mariage est essentiel. C'est pourtant une dimension nettement sous consciencisée aujourd'hui dans les aspirations explicites des couples à célébrer leur union dans une ouverture vraiment religieuse. Or s'ouvrir à deux aux autres est une étape clé dans la croissance d'un amour durable. Ouverture aux enfants, à la société, au service du plus pauvre, aux engagements associatifs et politiques... Beaucoup de prières de bénédiction insistent là-dessus : « que toute personne trouve près de vous soutien et réconfort »..., mais la conscience claire de cette dimension est peu présente. C'est pourquoi il serait utile de prolonger la préparation liturgique du mariage par une proposition aux fiancés d'une expérience « différente » : offrir en couple de la soupe aux S.D.F., par exemple. Les couples feraient par là une expérience nouvelle d'amour qui se donne. Vivre une telle expérience trinitaire relue avec les futurs conjoints serait un point d'accroche très important.

Bordeyne pense qu'il faut prendre conscience que la manière de célébrer est au moins aussi importante que le rite lui-même, et sans doute explorer de nouvelles voies liturgiques

---

<sup>28</sup> D. HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, p. 210.

<sup>29</sup> *Rituel roman de la célébration du mariage*, p. 18.

inclusives. La nourriture attendue n'est pas celle que l'Église catholique peut donner, ce qui pose problème aujourd'hui. Il faudrait une éducation collective pour que ces nourritures soient prises comme vraie nourriture et pas comme pis-aller.

### **3.3.2 Les ressources de l'Écriture**

Les paroles liturgiques de l'engagement des époux doivent être rapportées à la proclamation de l'Écriture (*martureia*), qui est au centre de toute célébration sacramentelle. La lecture de celle-ci, particulièrement dans la lectio divina produit une certaine manière de lire l'Écriture qui manifeste qu'elle permet aux personnes qui choisissent le mariage d'y accomplir leurs virtualités profondes. Dans la tradition d'une éthique sociale qui assume la vulnérabilité de l'humanité devant la gestion harmonieuse de la différence des sexes, elle transmet l'appel à devenir disciple de Jésus dans le mariage. Elle est terreau où les ressources d'imagination peuvent germer pour inventer la vie de couple et de famille, et tenir dans la durée. Le succès des cercles bibliques aujourd'hui montre la force toujours renouvelée de la Parole lorsqu'elle est proposée de manière accessible<sup>30</sup>.

### **3.3.3 L'expérience morale et spirituelle des couples et des familles**

Pratique des sacrements et écoute intérieure de la Parole contribuent à une « formation continue » à l'éthique du mariage. Toutefois, elles peuvent rester sans effet dans la vie concrète. Il faut donc se référer aux pratiques concrètes de l'amour au sein des couples et des familles qui s'efforcent de vivre le mariage dans la dynamique du baptême. Vatican II a revalorisé la place des laïcs dans l'Église. *Lumen gentium* a affirmé que tous les baptisés, quels que soient leur condition et état de vie, sont appelés par le Père à la sainteté, « chacun dans sa route » (L.G. 11). Mais comment proposer un chemin pratique, qui intègre la vulnérabilité et la fragilité des personnes et du couple ? Il faudrait développer une nouvelle mystique conjugale qui gère cette vulnérabilité au bénéfice de l'éthique<sup>31</sup>. Cette mystique articulerait raison et sensibilité pour désigner une figure concrète de l'*agapè* qui résiste à la durée. Elle ouvrirait à l'approfondissement de la portée sociale des engagements matrimoniaux, et à un engagement plus résolu face aux problèmes éthiques de la société actuelle.

Une « figure de famille » archétypale, la « famille chrétienne », portée par le couple chrétien est aujourd'hui promue très vigoureusement par les autorités ecclésiales. L'attention à la famille représente une urgence sociale qui n'a pas cessé de se confirmer et de se mondialiser<sup>32</sup>, et la prochaine Rencontre internationale des Familles qui se déroulera à Milan du 30 mai au 3 juin 2012, en est une bonne expression. Ce modèle peut être une aide pour des couples, mais cela suppose de la part des fidèles mariés qu'ils puissent s'y identifier, ce

<sup>30</sup> <http://www.catho-bruxelles.be/Coordonnees-des-groupes-bibliques.html?lang=fr>, site consulté le 10 juin 2011.

<sup>31</sup> P. BORDEYNE, *Éthique du mariage, la vocation sociale de l'amour*, p. 201.

<sup>32</sup> [infofrench@zenit.org](mailto:infofrench@zenit.org), site consulté le 17 mai 2011.

qui ne peut se vivre que par une implication suffisante de ces couples dans la vie communautaire.

### **3.4 Un travail moral universel**

Philippe Bordeyne appelle un travail universel pour manifester jusqu'au bout l'exigence du mariage hétérosexuel, monogame et pour la vie. Le mariage catholique peut ainsi être proposé à tous comme un trésor porté par une tradition vivante, fruit d'un bouillonnement d'espérances parfois déçues, mais sans cesse relancées à l'horizon de la foi chrétienne en un salut toujours prêt à surprendre, parfois là où on ne l'attendait plus.

Ces pistes appellent pour la pastorale du mariage une clarté sur les exigences morales du mariage catholique proposé aux fiancés parfois peu pratiquants ou peu formés. Elles appellent aussi à ce que la complexité du discernement (Allons-nous nous marier à l'Église ou non ?) soit bien posée.

Une grande question ne peut être évitée : comment accueillir les personnes divorcées remariées ? C'est un problème très délicat pour la pastorale, qui doit régulièrement expliquer la position catholique à des couples dont un des partenaires est divorcé, et qui voudraient se marier à l'Église, que leur demande ne peut être reçue. Comment le dire sans provoquer chez ces couples un rejet de l'institution ? Il est impossible d'entrer ici trop loin dans cette question délicate. La réponse nécessite le même genre de travail moral collectif que pour expliquer la rigueur catholique qui veut dire dans le mariage quelque chose de la permanence de l'amour de Dieu, à ceci près que le refus de remariage rend encore bien plus difficile à entendre la position ecclésiale vécue comme de l'exclusion par les personnes divorcées qui souhaitent se remarier, d'autant qu'elles ne sont pas toujours responsables de l'échec de leur mariage et vivent parfois des situations où vivre en couple leur est nécessaire pour par exemple élever leurs enfants.

## **4. Un point de vue complémentaire avec Anne-Marie Pelletier**

Les pistes stimulantes ouvertes par Bordeyne méritent d'être rencontrées par une mise en application pratique partant de la réalité et des besoins spécifiques du terrain. Mais une approche complémentaire pour la pastorale peut être apportée à partir d'un point de vue différent de celui de Bordeyne, qui aborde comme moraliste la vocation sociale du mariage.

### **4.1. Le mariage comme une vocation ?**

Anne-Marie Pelletier est professeur de littérature comparée et d'exégèse biblique à l'École cathédrale de Paris, et à l'École Pratique des Hautes Études. Dans un article de 2003 paru dans deux ouvrages différents<sup>33</sup>, elle examine en quoi le mariage chrétien pourrait être vu comme une « vocation ».

Ce point de vue me semble aller vers ce surcroît de sens appelé par P. Bordeyne « comme une voie éminemment désirable pour les personnes et les sociétés aujourd'hui ». Il fait appel à la prise de conscience de l'évolution de la vie du couple, qui passe par des étapes au plan psychologique et spirituel. Il amène à se poser la question d'une théologie de la vocation, mais peut-on parler de « vocation » lorsqu'on parle de mariage ?

Les esprits évoluent depuis 2003, le nouveau rituel en français de la célébration du mariage sorti en 2005 en est le signe. La « théologie du corps », enseignements de Jean Paul II donnés aux audiences du mercredi de 1979 à 1984 sont examinés avec un intérêt grandissant.

Tous ces éléments qui doivent être précisés sont complémentaires de l'apport de Bordeyne. Certes l'Église doit s'ouvrir largement à partir de la proposition claire des « piliers » aux couples qui font appel à elle. Mais dès le départ il faut donner la perspective d'une mystique du couple qui soit proposée comme une voie pleine et enviable qui donne sens à la morale. Il y a là un chemin pratique à baliser qui ne l'est pas assez aujourd'hui.

Anne-Marie Pelletier a été très sensible aux questions touchant aux femmes et au couple. Elle écrit en 2006 « *Au signe de la femme* », ouvrage où elle creuse à travers les textes bibliques la vocation féminine, mais aussi bien sûr, celle du couple. Dans un travail sur la vie du couple, il était intéressant de faire appel à sa sensibilité particulière. Dès 1998, un article<sup>34</sup> pose la question qui est cruciale à creuser pour une pastorale familiale, celle de l'identité chrétienne : « comment l'appartenance au Christ modèle-t-elle la relation

---

<sup>33</sup> Anne Marie PELLETIER, *Le mariage, une vocation*, dans Louis-Marie CHAUVET (dir.), *Le sacrement de mariage entre hier et demain*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003, p. 219-232, et dans *Prêtres diocésains, Théologie de la vocation. Actes de la session 2001 de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut Catholique de Paris*, Paris, juin-septembre 2001, p. 415-428.

<sup>34</sup> A. M. PELLETIER, *Le mariage des chrétiens, une vocation, un témoignage*, p.155-156.

conjugale au point d'en faire un témoignage auprès de ceux qui ne connaissent pas le Christ ? » Elle évoque la *Lettre à Diognète*, en proposant pour aujourd'hui le même type de lecture que celle de la Lettre au deuxième siècle. Les chrétiens, par leur comportement exemplaire, étaient pour le rédacteur de l'Épître « l'âme du monde ». Vivre en chrétien la relation conjugale aujourd'hui, c'est être tout simplement témoin de l'amour entre l'homme et la femme, vérité de l'amour reconnue à travers le témoignage des chrétiens. Et cela alors que nos sociétés pâtissent de manquer d'une anthropologie claire et un peu ferme qui dise la complémentarité et la différence sans agressivité du masculin et du féminin. Vivre en chrétien la relation conjugale aujourd'hui, c'est aussi accepter que l'amour de l'homme et de la femme soit, en notre monde présent, une réalité blessée, en attente d'une guérison ; et c'est expérimenter de manière privilégiée la puissance du mystère pascal, qui ouvre au grand témoignage qu'il n'est aucune situation qui ne soit sauvable par la puissance de Dieu, si nous y consentons.

A.-M. Pelletier reprenait à la fin de son article<sup>35</sup> un mot du cardinal Danneels en 1986, s'adressant aux Équipes Notre-Dame, où il suggérait que « le mariage pourrait bien être aujourd'hui le grand signe de crédibilité de la foi chrétienne donnée à nos sociétés puissamment déchristianisées et tentées de brader de tant de manières l'amour conjugal ». Là où cette relation est défigurée, c'est l'accès même au visage de Dieu qui est probablement compromis. Là où cette relation est vécue avec sérieux, droiture, courage, en revanche quelque chose de Dieu émerge en notre monde.

L'article de 2003 vient poser la question du mariage comme susceptible d'être désigné comme « vocation ». Au-delà de la question fondamentale, les conséquences sont pratiques. Elles consistent à pouvoir dire, et donner à voir aux couples qui s'engagent la profondeur de l'aventure à laquelle ils sont appelés, et qui peut être profondément porteuse de sens pour leur vie. Ce surcroît de sens serait bénéfique pour les couples eux-mêmes, mais pas que pour eux. Il y a le célibat pour le Royaume, n'est-il pas l'heure de dire aujourd'hui aussi le couple pour le Royaume ?

Les mots, les exemples et les propositions de cheminement pratiques sont là bien trop peu présents aujourd'hui pour donner à voir aux couples ce qui devrait l'être pour leur permettre de s'engager dans un tel chemin. La constatation de 2003 reste actuelle, même si l'adaptation du rituel du mariage de 2005 a été conséquente, et que comme l'écrivait Paul De Clerck dans son liminaire du numéro de la Maison-Dieu le présentant, avec ce nouveau rituel « nous avons changé de siècle, et même de millénaire<sup>36</sup> ». Anne-Marie Pelletier écrivait que les chrétiens risquaient de retenir des formules du rituel la seule idée d'une « confirmation » par Dieu de leur engagement humain, qui consisterait en la ratification seconde, par Dieu, d'un geste entièrement intérieur à l'initiative humaine. Dieu jette un regard bienveillant et confirmant sur une décision humaine surgie de la reconnaissance et du choix amoureux d'un homme et d'une femme. Telle est pour beaucoup la signification la

---

<sup>35</sup> A. M. PELLETIER, *Le mariage des chrétiens, une vocation, un témoignage*, p.161.

<sup>36</sup> *La Maison Dieu*, 244, p. 5.

plus forte qu'on puisse attribuer au sacrement de mariage, sur laquelle on fonde éventuellement et de manière un peu magique l'espérance d'une durée et d'une solidité que dément souvent l'expérience.

Le nouveau rituel apporte une meilleure articulation entre l'engagement des époux par l'échange de leur consentement, et la bénédiction nuptiale. L'égalité entre homme et femme est bien mieux respectée que par le passé. Une épiclese avec imposition des mains a été ajoutée, et la bénédiction nuptiale peut suivre directement l'échange des consentements, ce qui en renforce la lisibilité. La compréhension théologique du mariage peut donc se faire bien plus clairement, et le mariage peut être célébré avec bien plus d'ampleur.

Il reste pourtant que, si cette avancée du rituel est majeure, elle ne suffit pas à l'évidence pour faire entrer suffisamment les couples dans l'intelligence du chemin qui leur est proposé ; il faut du temps et de la préparation pour s'approprier le mystère peu à peu.

L'appel d'Anne-Marie Pelletier à affermir les contours d'un mariage-vocation où l'homme et la femme sont appelés à vivre plus que ce qu'ils croient et espèrent pouvoir vivre<sup>37</sup>, est signe de l'intérêt grandissant apporté ces dernières années à la spiritualité conjugale.

Déjà en 1962, le père Caffarel, fondateur des Équipes Notre-Dame, écrivait dans un numéro de *l'Anneau d'Or* : « L'Église ne peut se contenter de penser aux « laïcs » comme s'ils étaient tous des célibataires vivant isolément ; il lui faut aussi – et, en un sens, d'abord – s'interroger sur les foyers chrétiens, sur la façon dont le mariage chrétien est compris et vécu dans la catholicité d'aujourd'hui. Yves Semen, dans son livre *La spiritualité conjugale selon Jean-Paul II*, pose la question : « N'y a-t-il pas un monumental paradoxe – presque un scandale – que les personnes mariées, lorsqu'elles sont en recherche d'une spiritualité, soient ainsi contraintes à se nourrir d'une spiritualité de célibataire<sup>38</sup> ?! »

Jean-Paul II, de 1979 à 1984, a proposé un enseignement sur le corps et le mariage au cours de cent vingt-neuf audiences du mercredi. Avec son apport, le mariage est désormais établi comme une des deux voies possibles (mariage ou virginité) de la réalisation de la personne par le don d'elle même. Jean-Paul II a également fait œuvre de novateur en procédant en 2001 à la béatification des époux Luigi et Maria Beltrame-Quatrocchi, premier couple de chrétiens à être béatifié en raison de la sainteté de leur vie conjugale, et qui est fêté le jour anniversaire de leur date de mariage. Lors de son audience du 18 août 1982, Jean-Paul II dit que « le mariage ne correspond à la vocation des chrétiens que s'il reflète l'amour que le Christ-époux donne à l'Eglise son épouse, et que l'Eglise s'efforce de donner au Christ en retour du sien ».

Le « que si », même s'il est adouci par le mot « reflète », est l'expression d'une exigence totale. Mais c'est justement en cela que le mariage est sacrement, et qu'il peut prétendre être une vocation authentiquement chrétienne. Il n'est pas alors simple état de vie, il peut être dynamique d'une vocation qui a un sens parce qu'elle est appelée.

---

<sup>37</sup> A. M. PELLETIER, *Le mariage, une vocation*, p.225.

<sup>38</sup> Y. SEMEN, *La spiritualité conjugale selon Jean-Paul II*, p.16.

Je ne voudrais pas ici dans un cadre de théologie pratique entrer trop loin dans la question de l'emploi du mot « vocation ». Il reste que si l'on veut appeler, il faut savoir à quoi l'on appelle. La constitution *Gaudium et Spes* de Vatican II, après avoir défini le mariage comme « communauté profonde de vie et d'amour » dans son § 48, et développé les implications de cette vision nouvelle du lien conjugal, avait déclaré : « pour faire face avec persévérance aux obligations de cette vocation chrétienne, une vertu peu commune est requise : c'est pourquoi les époux, rendus capables par la grâce de mener une vie sainte... ». Le mot vocation avait été utilisé. Il reste que le mot vocation associé au mariage, comme le relève Anne-Marie Pelletier<sup>39</sup> reste très rare dans les textes ecclésiaux contemporains. Il est associé très généralement à la vie consacrée ou au sacerdoce ministériel. Mais pas seulement. Ainsi dans le Catéchisme de l'Église catholique une quarantaine d'occurrence renvoient à quelques paradigmes-clés : vocation de l'homme en général et de l'humanité, d'individus particulier comme Moïse ou Marie, d'Israël, de l'Église, des baptisés, du Peuple de Dieu. Quatre traits sont retenus par Anne-Marie Pelletier pour définir le contenu du mot « vocation ». Il faut d'abord un appel interpellant l'individu au cœur de sa vie, vécu comme venant de plus loin que lui. C'est ensuite un choix qui met à part de la condition commune, qui particularise et singularise. C'est encore lié à une tâche que Dieu confie. La remise de cette tâche est enfin assortie des moyens de l'accomplir. Au point de départ Anne Marie Pelletier relève l'étrangeté de considérer le mariage comme manière de distinguer de la condition commune : il est manière normale d'être homme et femme. Il s'enracine d'abord dans l'expérience amoureuse qui est par excellence le lieu d'une plénitude qui s'exprime au départ comme autosuffisante.

Mais nous assistons dans nos sociétés occidentales actuelles à une modification des comportements sociaux. Le mariage autrefois évident, fait place au refus du mariage, ou à une conception où le mariage serait révisable. L'indissolubilité au moment où l'espérance de vie de chacun des conjoints a cru de manière vertigineuse devient une position totalement utopique aux yeux du plus grand nombre. Le mariage chrétien devient donc signe privilégié de la crédibilité de l'Église en ce temps présent. Dans le souffle du concile, il doit aussi être inséré dans la vocation baptismale, unique et même vocation qui qualifie tous les disciples de Jésus-Christ. Il est donc d'abord une manière spécifique de vivre cette vocation baptismale.

Il y a sans doute à aller plus loin, selon A.-M. Pelletier, mais cela est aujourd'hui trop peu appréhendé. « Lorsqu'un chrétien et une chrétienne exposent au regard du Christ leur amour et leur décision de le vivre dans la durée en engageant un don total de leurs personnes, ils font beaucoup plus que demander simple confirmation d'une expérience et d'un projet humain. Dès l'instant où ils s'engagent en présence de Dieu à un amour fidèle et exclusif, ils entrent dans un amour-qui reste bien sûr le leur- mais qui est désormais, s'ils y consentent, transfiguré, dilaté : ils se reçoivent en cet instant non seulement de l'autre, mais

---

<sup>39</sup> A. M. PELLETIER, *Le mariage, une vocation*, p. 30, note 3.

chacun de Dieu. Ainsi le sentiment est-il débordé par plus grand que lui, qui l'inclut, mais aussi l'élargit. Chacun est invité à recevoir l'autre de Dieu et à reconnaître son (propre) amour comme la réponse émerveillée qu'il fait à ce don. Reçu de Dieu en même temps qu'il est choisi et élu par le cœur, l'autre est aussi reconnu comme celui que Dieu me confie, tandis que je suis celui auquel Il me confie pour le temps d'une vie qui pourra croiser, on le sait, le meilleur et le pire. Ainsi, dans le mariage, je reconnais l'autre comme ce prochain le plus proche... Il s'agit d'aimer l'autre de l'amour de Dieu même, c'est-à-dire du seul amour qui soit proportionné au désir de l'homme et qui ouvre au bonheur. Voilà la mission que reçoit la vie conjugale ».

L'amour conjugal vécu dans le mariage n'est donc ni simple déploiement d'un sentiment, ni tentation de pérenniser celui-ci en l'institutionnalisant. C'est une œuvre magnifique, qui ne fera pas l'économie du « manque » ou de la « déception ». L'autre en effet ne correspondra pas à mon désir narcissique, et il faudra consentir à l'autre tel qu'il est vraiment, au-delà de mon illusion. Cette traversée d'épreuve pour un chrétien, prend signe au mystère pascal.

Anne-Marie Pelletier conclut son article en constatant que ce qui se passe dans la vie conjugale a bien trait à un appel, et qu'il est important que celui-ci soit explicité. D'abord pour aider les chrétiens à vivre leur sacrement de mariage qu'ils ne savent pas toujours comprendre ni mobiliser dans leur vie. Mais aussi pour éclairer les épreuves humaines, en attestant que l'amour est bon et possible, qu'il est plus puissant que la mort, dès lors que sortant du cercle mortifère du narcissisme et de l'individualisme, il se reconnaît appelé, convoqué, requis par l'autre qui fait signe au Tout Autre dont il est issu.

## **4.2 Les seuils de croissance du couple**

Poser avec Anne-Marie Pelletier la question du mariage comme vocation a le mérite, outre de qualifier la dignité à laquelle le couple est appelé, d'introduire la dynamique du temps dans la réflexion sur le mariage. Il ne s'agit plus seulement de voir le couple à un moment déterminé, mais comment chacun des conjoints, et le couple lui-même, qui dépasse la simple addition des deux conjoints qui le composent, est appelé dans un chemin de croissance. Ce chemin est progressif et s'y engager donne sens et goût à la vie. Avoir une lecture des « étapes » de la vie spirituelle et de la vie du couple, permet de mieux discerner les propositions à faire pour aider les personnes et le couple à grandir.

Il faut prendre conscience des besoins distincts des couples s'adressant au service de la pastorale familiale, en particulier pour préparer leur mariage. La plupart d'entre eux sont plus ou moins croyants et viennent avant tout pour mieux vivre leur relation conjugale et leur vie de famille. C'est la grosse majorité des couples qui viennent demander le mariage à l'Église, et que Bordeyne appelle à accueillir à se marier à l'Église pour peu que ce soit sans ambiguïté quant aux exigences du mariage chrétien qui leur est proposé. Leur préoccupation

va d'abord à mieux cheminer comme couple l'un par rapport à l'autre. Mais il existe aussi un public de couples plus avancé dans la foi, qui désirent suivre le Christ au sein de leur vie conjugale, et qui cherchent un moyen d'approfondir leur dimension spirituelle. Ces distinctions sont bien entendu délicates ; il ne s'agit pas seulement de dire que l'on veut suivre le Christ, mais d'entrer réellement dans ce mouvement intérieur.

La notion de seuils de croissance spirituelle peut être appliquée à la vie du couple, à partir d'un travail sur les étapes de croissance spirituelle de la personne dont je me suis inspiré pour certains points de repère. Ce travail a été mené en 2007 par Betty Oudot, théologienne travaillant pour la formation à la communauté Fondacio. Il a été complété par Sylvie Barth en 2010 pour produire un document-cadre permettant aux responsables de couples et familles de mieux accompagner les couples vis-à-vis desquels ils exercent une responsabilité « pastorale ». Pour ma part j'ai surtout apporté des éléments sur la part de l'accompagnement du couple pour permettre à celui-ci qu'il puisse grandir en passant d'une étape à l'autre, tout en affirmant très nettement qu'un tel chemin de croissance n'est pas linéaire et que les étapes représentent surtout un outil pour rencontrer adéquatement la demande des couples.

On peut distinguer quatre étapes dans un chemin de croissance spirituelle. (Le document-cadre Fondacio n'en distinguait que trois, mélangeant les deux premiers en une seule première étape).

Une première étape pour les personnes consiste à être en recherche de sens, de cohérence pour leur vie. C'est une étape pour le couple de recherche de moyens humains pour se construire. Dans cette étape le couple est centré sur lui même, de manière assez fusionnelle.

Une deuxième étape qui peut être très proche consiste à s'initier, à commencer à goûter à la relation au Christ en Église. Les mots bibliques correspondant à cette étape sont « Venez et voyez ». C'est un premier moment de défusion pour le couple, de mise en route avec Dieu, où le couple prend conscience qu'il est acteur de son chemin avec Dieu.

Une troisième étape est l'enracinement dans l'intimité du Christ. Les mots bibliques correspondant à cette étape correspondent au « Suis-moi ». Chacun des conjoints, et globalement le couple s'engage d'avantage en référence à Dieu, expérimente davantage que seul Dieu peut fondamentalement sauver des impasses et de la mort.

Une quatrième étape correspond au choix déterminé de vivre de Jésus-Christ. Les mots bibliques correspondant à cette étape correspondent au « Demeurez en moi ». Cette étape correspond à un engagement résolu dans un chemin pascal et dans la vie dans l'Esprit. Il y a là un travail de recherche plus systématique en couple à se recevoir de Lui dans toute la vie du couple.

Ce qui est intéressant en distinguant sommairement ces étapes, qui n'ont rien de figé, et pour lesquelles il faudrait un travail approfondi, c'est de distinguer que les attitudes pour

accompagner les couples ne sont pas identiques selon l'étape dans laquelle les couples se trouvent. Ces étapes n'ont rien de statique, et il faut absolument éviter de cataloguer les personnes et les couples en les rangeant dans des tiroirs. Elles peuvent aider par contre, l'être humain ayant fondamentalement besoin d'être situé dans l'espace et dans le temps, à se donner un cadre intérieur, des éléments d'une boussole, alors que les repères temporels de la société deviennent eux-mêmes sécularisés et désacralisés<sup>40</sup>, liés aux facteurs économiques de consommation, sans plus de consistance porteuse de sens (c'est la constatation de D. Hervieu-Léger). C'est toute la question notamment du repos du dimanche. Les étapes sont donc plus des balises de vie qui doivent être pédagogiquement déclinées pour donner à voir, pour que les personnes et les couples y trouvent des pistes pour les aider à se vivre en mouvement à partir de leur dynamique de vie propre, ce qui ne supprime évidemment pas l'importance de repères extérieurs comme le jour de repos du dimanche. Elles mériteraient dans ce sens un travail approfondi.

Nous rejoignons là la pastorale d'engendrement<sup>41</sup>. Philippe Bacq, en décrivant le type de relation qu'appelle l'accompagnement d'autres personnes, écrit que « la visée première d'une pastorale d'engendrement est de susciter la vie. Pas seulement la vie chrétienne ou même la vie spirituelle, mais la vie dans toutes ses dimensions, physique, psychologique, intellectuelle, affective... Et tout d'abord et avant tout, la vie dans ce qu'elle a de plus élémentaire, ce qui est nécessaire chaque jour pour exister simplement en dignité humaine ». Intégrer les étapes de croissance permet de mieux comprendre par empathie la cohérence de chacun des conjoints et du couple, et permet donc de mieux l'aider.

L'attitude de l'accompagnateur du couple sera différente selon les étapes.

Dans la première étape, il s'agit d'abord d'entrer en relation, de devenir ami du couple qui vient. Son souhait est de se construire, il faut lui proposer des moyens pour ce projet. Chemin faisant, dans la relation, se fait le travail d'humanisation qui est au cœur de l'Évangile. L'accompagnateur doit être clair sur son identité chrétienne, et dans la relation bien des choses essentielles se diront. Mais il n'y a pas à ce stade de demande de catéchèse.

Dans la deuxième étape, une ouverture se vit. Il s'agit d'ouvrir le couple à opérer une relecture de la vie conjugale en tant que croyant. Comment faire des liens entre la vie de couple et la vie de foi ? Des fraternités ou équipes de foyers de trois ou quatre couples peuvent aider à faire ce travail, par des thèmes sur lesquels une réflexion est proposée avec un moment de prière pour clôturer la réunion. Cette étape permet d'expérimenter une dimension communautaire. Le couple expérimente que d'autres vivent la même recherche que lui, et apprend l'intérêt et le sens que prend le fait de partager son vécu et d'accueillir celui d'autres couples. Le couple prend lors de cette étape conscience qu'il est inscrit dans

---

<sup>40</sup> J.-Y. BAZIOU, *S'inscrire dans le temps*, p. 492.

<sup>41</sup> P.BACQ et C. THEOBALD, *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, p.16s.

la société, s'ouvre au fait que Dieu a à voir avec ses engagements, les questions sociétares, les questions d'actualité.

Dans la troisième étape, le couple vit une conscience plus régulière que Dieu est important pour lui. Le travail à proposer est d'aider les conjoints à se décentrer d'eux en se centrant sur le Christ et sur les autres. Il s'agit de les aider à vivre le quotidien de manière nouvelle en référence aux appels de l'Évangile, dans la confrontation à l'altérité, à la différence, à l'accueil de l'événement qui survient. Dans cette étape, le couple apprend à vivre du sacrement de mariage, à se recevoir de la grâce de Dieu, « plus grand que notre cœur ».

Le couple essaye de mieux percevoir l'appel du Christ dans toutes les composantes de sa vie de couple. Il faut l'aider à se mettre à son école dans la vie concrète de couple et de famille, et l'inviter à contempler son œuvre de salut pour le monde. L'accompagnement dans cette étape devient très important pour le couple qui doit discerner comment il engage sa vie de couple (dimension personnelle), sa vie communautaire et ecclésiale (dimension communautaire), et sa dimension d'ouverture aux autres (dimension missionnaire).

La quatrième étape est celle où le couple choisit de vivre de Jésus-Christ de manière déterminée. Il lui faut traverser les difficultés et les échecs de la vie. Le travail sera de continuer à l'accompagner pour ancrer sa vie dans le mystère pascal, mort-résurrection du Christ, en se recevant des lumières de l'Esprit Saint. Il sera de l'amener à vivre nouvellement sa relation aux autres, dans l'écoute du Seigneur au quotidien, de l'aider à devenir un « couple-disciple » vivant de l'Esprit de Jésus-Christ. A cette étape, les aspects de la vie chrétienne gagnent en subtilité. Le couple doit discerner les engagements qui peuvent être engagement de chaque conjoint séparément, mais aussi engagement du couple comme tel, parce que s'est faite la conscience que le chemin en Dieu se fait l'un avec l'autre et l'un par l'autre, le conjoint étant premier lieu de communion dans l'altérité.

Les étapes donnent des repères précieux permettant de prendre en compte les besoins réels des couples et d'ajuster les propositions à leur faire. C'est donc un outil qui va dans le sens de la recherche de M. McGuire. Il faut sans doute redire encore qu'il ne s'agit en aucune manière de porter un jugement sur les personnes ou les couples avec qui l'on est en contact, mais de permettre grâce aux caractéristiques des étapes qui pourraient encore être largement affinées, de répondre de la manière la plus pertinente possible à la quête spirituelle que vivent les personnes et les couples.

## **5. Quelques pistes pratiques pour aider les couples à se construire aujourd'hui**

Les évêques de Belgique ont sorti en 2006 une déclaration « *Devenir adulte dans la foi* ». Ils souhaitent participer au débat concernant les changements touchant notre société, sa sécularisation, et ce que veut dire être chrétien aujourd'hui. Débutant par la phrase de Tertullien « on ne naît pas chrétien, on le devient », les évêques posent la réflexion sur le chemin qu'il est nécessaire de parcourir pour parvenir à la foi.

Ce document important a par la suite été approfondi (*Grandir dans la foi*), et est un outil de travail de référence pour les unités pastorales. Une autre déclaration des évêques de Belgique, sur le mariage celle-là, date de 1998<sup>42</sup>. Lumières et ombres sont décrites, qui amènent les évêques à proposer des pistes pastorales. En particulier ils notent la difficulté de bien préparer les futurs époux au mariage « en tant que réalisation d'un amour durable, en tant qu'union comportant un don total et une fidélité absolue ». L'importance des piliers du mariage est rappelée, et le besoin d'aide et d'accompagnement plus tard par des groupes de foyers... Les pistes sont néanmoins réduites.

Les évêques français quant à eux, ont décidé onze orientations pour la pastorale du mariage lors de leur réunion en assemblée plénière à Lourdes en novembre 2002 après une longue réflexion menée par la Commission épiscopale pour la Famille.

Le cardinal Vingt-Trois notait dans un article déjà cité<sup>43</sup> que « la préparation au mariage a été depuis plus de cinquante ans en France, un des domaines pastoraux dans lesquels l'Église a investi le plus de forces et de moyens. Non seulement, disait-il, la préparation des célébrations liturgiques a gagné en qualité et en adaptation aux différentes situations humaines concernées, mais encore des milliers de couples se sont investis sans compter dans l'accueil et l'accompagnement des candidats au mariage. D'une pratique assez formelle de l'entretien préparatoire, on est arrivé progressivement à de véritables itinéraires d'initiation à l'expérience conjugale, à ses richesses et à ses écueils. C'est la richesse de ces dialogues innombrables qui a permis de mieux cerner les difficultés spécifiques de notre pratique actuelle ».

Le contexte belge n'est pas le contexte français. Sans doute chez nous opère-t-on moins culturellement par rupture, alors qu'un vrai besoin de renouveau émerge pourtant peu à peu. La crise est parfois une chance parce qu'elle permet de prendre une situation en compte dans une perspective claire de changement, si l'on se donne un peu de temps pour

---

<sup>42</sup> DÉCLARATION DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE, *Choisir le mariage*.

<sup>43</sup> A. VINGT-TROIS (card.), *Le mariage, acte d'espérance*, p. 95.

que de nouveaux projets émergent. Or, réflexion partagée avec un ami diacre également actif dans la pastorale familiale, les évêques belges n'ont pas écrit depuis longtemps de manière approfondie sur la question de la famille et du mariage. Deux articles ont été écrits récemment par Mgr André-Joseph Léonard sur le sacrement de mariage, démontrant cependant la sensibilité à cette question<sup>44</sup>.

Une première initiative pourrait être de sensibiliser les évêques à cette question pour constituer un groupe de travail.

Continuant son article introduisant les propositions des évêques de France, le cardinal Vingt-Trois notait « que l'Église a toujours voulu favoriser l'accession au mariage, et que notre pastorale, marquée par la déchristianisation, est résolument engagée dans une pratique de l'accueil généreux de toutes les demandes qui lui sont adressées. Mais nous sentons en même temps que cette ouverture peut se vider de sa signification et de l'espérance qu'elle nourrit si nous ne sommes pas capables de formuler clairement les conditions d'accès aux sacrements... Pour ce qui concerne le mariage, sur quoi devons-nous et pouvons-nous faire porter les conditions ? Comment sommes-nous capables de faire réfléchir les candidats sur les quatre piliers anthropologiques et les aider à en percevoir un contenu précis ? Même si nous acceptons que l'expression affinée de la foi ne soit pas la condition nécessaire à la célébration du mariage, nous voyons bien que dans de nombreux cas, l'absence de formation chrétienne élémentaire rend très aléatoire la mise en œuvre des moyens chrétiens pour la vie à venir du couple. Il nous semble que la demande de mariage pourrait être le moment d'une " mise à niveau " de la vie chrétienne, une sorte d'ouverture catéchuménale (*Familiaris consortio* n° 66 et 68) ».

Cette réflexion du cardinal Vingt-Trois rejoint celle de Philippe Bordeyne lorsqu'il plaide pour « refonder le mariage catholique de sorte qu'il puisse être proposé à tous, avec les engagements et les défis qu'il comporte, comme une voie éminemment désirable pour les personnes et les sociétés aujourd'hui ». Elle est dans le fil de Meredith McGuire qui veut rencontrer « sérieusement » les croyances des personnes pour comprendre comment et pourquoi ces croyances sont validées par ces personnes, et comment à partir d'elles il est possible de proposer un chemin qui soit chemin de vie.

L'approche du Centre de préparation au Mariage (C.P.M.) va clairement dans ce sens. Le dossier « Projet Mariage » qui date de 1992, constituant la base de la formation des animateurs C.P.M., comprend des approches touchant à la communication dans le couple, à une réflexion quant au couple dans la vie en société, à la relation amoureuse, au mariage chrétien et à l'animation de groupes. Le dossier qui reste pertinent pour l'essentiel commence à dater, tant pour les références d'auteurs sollicitées, que pour les liens avec la loi ou avec le nouveau rituel. Bref, il n'y a pas aujourd'hui d'outil de formation suffisamment à jour pour aider les couples s'engageant comme formateurs C.P.M. Des cycles de quatre

---

<sup>44</sup> Mgr LÉONARD, *Le sacrement de mariage*, mai 2011, p.132-134 et juin 2011, p. 164-166.

soirées de formation ont été mises en place au Vicariat de Bruxelles les deux années précédentes. Elles ont permis à quatre couples de se joindre aux formateurs actuels à travers un écolage en binôme sur le terrain<sup>45</sup>. Il reste qu'il est très difficile de mobiliser des couples plus ou moins jeunes à prendre du temps et à oser s'investir dans cette pastorale où ils ne se sentent pas suffisamment formés.

Une deuxième initiative doit se prendre pour renforcer la formation de futurs couples animateurs. Une piste pourrait se trouver du côté du certificat en théologie pastorale<sup>46</sup> qui va voir le jour comme initiative du diocèse et de la Faculté de théologie avec le défi d'imaginer tout ou une partie de formation de ce côté, à travers des modules très souples qui paraissent attirants et possibles d'accès aux chrétiens souhaitant se former pour se mettre au service de la pastorale.

Les évêques français dans leur quatrième recommandation demandent à tous de participer à une préparation, si possible commune, pendant l'année qui précède leur mariage. Cette préparation au mariage permet aux futurs époux de préciser leur compréhension des éléments de la Déclaration d'intention qui définissent un mariage authentique : engagement libre, unique, définitif, et ouvert à l'accueil responsable des enfants. Pour ceux qui les accompagnent dans cette réflexion, il ne s'agit pas seulement de vérifier une conformité des mots. Il faut aussi évaluer la crédibilité des propos...

La demande d'une année de formation me semble un saut impossible à mettre en place aujourd'hui directement en Belgique. Il serait sans doute bon de se donner cette perspective dans le plus long terme, comme un temps nécessaire de formation aux « piliers du mariage » et à une anthropologie acceptable par tous comme un bien supérieur indépendamment même de l'acte de foi chrétien. Il y aurait sans doute à travailler pour remettre en route une « école du mariage », et à proposer de manière très large celle-ci. Elle se baserait bien entendu sur les piliers sans aller trop vite à une catéchèse, puisque la base nécessaire et suffisante du mariage chrétien lorsqu'au moins un des deux conjoints est catholique, et qu'aucun n'est lié par un mariage antérieur valide, est un engagement libre à l'indissolubilité, la fidélité et la fécondité. Des personnes pourraient se joindre à ce projet dans un axe de formation parce que ce projet leur semblerait cohérent et passionnant, alors qu'aujourd'hui les formateurs se découragent devant l'impossibilité en une journée (voire une demi-journée) d'assumer une transmission cohérente.

Troisième initiative à envisager : une piste peut émerger d'une demande actuelle d'une des Unités Pastorales d'imaginer un cursus plus approfondi que la simple journée de formation CPM actuellement imposée comme minimum aux couples souhaitant se marier. Ce cursus se vivrait en trois dimanches, où se vivrait notamment une participation à l'eucharistie de l'assemblée dominicale qui permettrait aux couples d'expérimenter le lien à une communauté, ce qu'ils n'ont pas forcément. Ces dimanches se vivraient des catéchèses de

<sup>45</sup> Y. VAN OOST, *La pastorale des couples et des familles à Bruxelles*, p. 18-19.

<sup>46</sup> A. JOIN-LAMBERT, *Un certificat en théologie pastorale*, p. 184.

cheminement relativement à la vie de couple, qui repositionneraient le mariage comme bien précieux pour toute l'Église, comme pour la société. Ces expériences d'assemblées catéchétiques semblent fructueuses<sup>47</sup>, et pourraient être axées à certains moments de l'année vers la vie de couple. La condition (puisque l'on se marie tout au long de l'année !) est que les couples disent leur intention par exemple au moins six mois à l'avance, pour qu'un tel parcours qui pourrait être organisé trois ou quatre fois l'an puisse être suivi. Une alternative serait que ne soit pas abordée une catéchèse du couple lors de l'eucharistie de ces dimanches, mais que les couples fassent là simplement l'expérience de la communauté chrétienne, et que la formation spécifique aux couples se vivent totalement en dehors de l'assemblée. Cela doit se réfléchir et s'expérimenter sur le terrain.

Une quatrième initiative à encourager pourrait être le lancement à plus grande échelle de parcours du type de la formation Alpha couples<sup>48</sup>. Ils sont particulièrement indiqués comme complément d'une préparation en unité pastorale, où l'aspect convivial de partage d'expérience ne peut toujours se vivre faute d'un nombre suffisant de couples se préparant en même temps. Les parcours Alpha se sont fortement développés depuis une vingtaine d'années à partir de la paroisse anglicane d'Holy Trinity Brompton en Grande-Bretagne. Ils se sont inculturés au monde catholique et ont reçu l'aval des évêques français et récemment une lettre d'encouragement de Mgr Léonard. *Elle et Lui* est un des parcours Alpha, destiné particulièrement aux couples mariés souhaitant fortifier leur relation. Il apporte assez peu de contenu théologique, travaillant d'abord la relation entre conjoints, même si il ouvre à la prière. C'est un cycle en huit étapes progressives. Chaque soirée permet de recevoir des apports théoriques et d'avoir des outils pratiques. Une large place est donnée au dialogue en couple, aucun partage en grand groupe n'est proposé lors des soirées pour respecter totalement l'intimité du couple. Des exposés traitent de divers sujets comme l'art de la communication en couple, la résolution des conflits, la puissance du pardon, la relation aux parents et beaux-parents ou la sexualité, et sont suivis de temps d'échanges et d'application en privé dans chaque couple. Un accompagnement des conjoints est possible (mais n'est pas proposé par tous les parcours Alpha couples) s'ils touchent des points difficiles dans leur relation. Chaque soirée débute par un repas soigné aux chandelles pris en tête à tête, et servi par les animateurs, ce qui donne une très grande convivialité au parcours, et amène des couples l'ayant suivi pour eux à se mettre au service pour le proposer à d'autres. Un parcours très semblable existe pour les fiancés souhaitant se préparer au mariage, c'est le parcours *Avant le oui*. Ce parcours qui se vit en cinq soirées, mais parfois aussi en deux week-end, traite de la communication, de l'engagement, de la résolution de conflits de maintenir l'amour en éveil et de partager des objectifs et valeurs.

---

<sup>47</sup> H. DERROITTE, *Assemblée dominicale et mission catéchétique de la paroisse*, p. 84-85.

<sup>48</sup> Sites <http://couple.parcoursalpha.fr/qu-est-ce-qu-un-parcours-alpha-couple>, <http://www.avantleoui.org> et [www.facebook.com/pages/Parcours-ALPHA-Couple](http://www.facebook.com/pages/Parcours-ALPHA-Couple), consultés le 18 juin 2011.

Un cinquième chantier peut concerner les célébrations liturgiques. Philippe Bordeyne met l'accent sur la liturgie comme un lieu très privilégié. Déjà par la liturgie peut s'expérimenter très concrètement dans l'Esprit la vie du Ressuscité. Mais ce n'est pas magique, il faut soigner la liturgie, comme un bien très précieux de l'Église, où se vit de faire mémoire du Christ qui se donne à nous. Les époux qui s'engagent dans le mariage sont un cadeau pour toute l'Église. Bordeyne insiste beaucoup sur la dimension sociale du mariage. Il met l'accent sur le fait que les célébrations doivent être « inclusives ». La liturgie est pour tout le peuple de Dieu. Si donc certains sont mis particulièrement en avant, parce qu'on célèbre un mariage, parce qu'on met en avant des couples qui fêtent un anniversaire, ou que l'on renouvelle le oui dit au mariage dans des célébration de l'alliance, il s'agit dans la manière même de célébrer de faire en sorte que chacun puisse se vivre inclus dans la bénédiction appelée par le prêtre, même si dans la suite on met plus à l'honneur et l'on prie plus spécialement pour l'un ou l'autre. L'art de la célébration n'est pas si simple. Deux pistes pourraient aider les prêtres à y progresser : tout d'abord, une petite équipe existe déjà comme service vicarial, et pourrait travailler comment faire progresser la qualité des liturgies, particulièrement celles du mariage. D'autre part, une initiative est née en France pour apporter un support aux prêtres qui le souhaitent en faisant de manière bienveillante des reflets sur la forme des homélies (style, force de la voix et rapport au micro, rythme de parole...), que quelques modifications assez simples apportées par le prêtre peuvent améliorer parfois de façon importante<sup>49</sup>. Un tel type d'initiative mériterait une réflexion pour en vérifier la pertinence chez nous.

Une sixième proposition rejoint les évêques français qui plaident pour ouvrir des lieux d'accueil et de dialogue pour les époux confrontés à des crises graves. Si l'Église veut promouvoir le mariage indissoluble et proposer l'éthique chrétienne du mariage, elle doit sous peine d'être taxée d'angélisme, proposer au moins quelques lieux où un tel accueil peut se vivre, et que les couples sachent qu'ils peuvent être aidés lorsqu'une crise surviendra. Ceci implique que des personnes formées (conseillers conjugaux, ...) s'y investissent et que se fasse clairement la distinction entre ce qui touche au psychologique et l'accompagnement spirituel. Il faut que pour ces accompagnateurs le type de service qu'ils sont appelés à rendre soit assez clair. Les jésuites sont passés experts dans l'art de l'accompagnement spirituel<sup>50</sup> et constituent une précieuse ressource<sup>51</sup>.

Un septième chantier passe par la prise de conscience plus grande de la nécessité d'organiser des événements ponctuels, permettant de donner à voir quelque chose de l'Église dans son lien avec le monde d'aujourd'hui, et la mise en place de suivis de personnes plus demandeuses ou pouvant s'impliquer dans un accompagnement plus régulier. Ainsi les

---

<sup>49</sup> Site <http://www.sohcatho.org> consulté le 18 juin 2011. L'outil S O H (session optimiser les homélies) créé par le professeur Didier Mellièrre, est recommandé aujourd'hui par les évêques de France pour aider des prêtres à une parole plus performante dans leur homélie.

<sup>50</sup> F. JANIN, *Spécificité de l'accompagnement spirituel, blessure et guérison*, p. 241-253.

<sup>51</sup> <http://www.lapairelle.be>

« Vingt-quatre heures de l'amour », forum ouvert à diverses associations et communautés s'intéressant aux couples, ont été organisées par le doyen J.M. Jadot et la paroisse St Martin à Arlon a réuni en 2009 plusieurs centaines de personnes. Un salon du mariage s'organisera dans cet esprit en mars 2012 à Lumen Vitae, en partenariat avec le vicariat de Bruxelles. La messe des familles que présidera Mgr Léonard le 4 septembre 2011 à Koekelberg est un autre exemple de ce type d'événements. Diverses communautés et groupes chrétiens développent des rencontres au cours des vacances permettant aux couples de faire le point à deux dans une formule de vacances. La communauté Fondacio par exemple permet en cinq jours d'aborder les questions essentielles du couple, tout en vivant des temps d'ateliers et de nature, des moments de détente et d'humour, et des possibilités d'accompagnement en couple par des professionnels et des gens formés à la relation d'aide<sup>52</sup>.

L'organisation d'événements marquants ponctuels ne peut évidemment remplacer un travail quotidien en profondeur mettant l'accent sur une action s'inscrivant dans la durée.

Huitième point d'attention : l'attention aux exclus, vitale pour l'Église si elle ne veut pas s'affadir. Pourquoi ne pas proposer aux jeunes couples, comme le suggère Bordeyne, une action sociale qui ferait partie de leur préparation au mariage, et leur permettrait de toucher au bonheur d'expérimenter une relation décentrée de leur intérêt parfois trop exclusif de l'un pour l'autre.

#### Neuvième point : soigner les étapes avant, et celles après le mariage

C'était le souhait de *Familiaris consortio* (F. C. 67) : « Encore une fois apparaît dans toute son urgence la nécessité d'une évangélisation et d'une catéchèse pré-matrimoniales et post-matrimoniales à mettre en œuvre par toute la communauté chrétienne, pour permettre à tout homme et à toute femme qui se marient de célébrer le sacrement de mariage non seulement validement, mais encore avec fruit ».

Il y a tant à faire pour préparer les jeunes à une vie affective plus solide alors qu'ils ne vivent pas encore d'engagement durable ! Il faudrait faire entendre qu'entre dix-huit et vingt-cinq ou trente ans, un chrétien voulant vivre sa foi dans l'amour humain a besoin d'un parcours de formation<sup>53</sup>. Un tel parcours original devrait pour lui « s'appuyer sur l'expérience de la vie de couple et la vie familiale avec toutes ses facettes, et comporter un enseignement de l'essentiel du credo chrétien, permettant à un jeune de revisiter les grandes questions qui y sont abordées et de sortir des lieux communs au sujet des représentations de Dieu, du Christ, du salut et de l'Église. Pensé comme une initiation plutôt qu'une formation, il pourrait enfin proposer des apprentissages et des expériences de prière et de célébration ». Un tel type de parcours, un peu différent, existe pour des jeunes plus loin de la foi. Il se vit en trois ans et permet d'intégrer des clés au plan psychologique, spirituel, pour ouvrir sur une démarche pratique d'ouverture à l'enseignement social de l'Église et un engagement. Ce

---

<sup>52</sup> Site <http://www.fondacio.be>.

<sup>53</sup> M. SCOUARNEC, *Nouvelles perspectives pastorales*, p. 309.

parcours *ResSource*, initié par la communauté Fondacio<sup>54</sup>, a déjà produit de très bons fruits en France et sera diffusé en Belgique cette année.

D'autre part, il faut proposer un suivi. Les jeunes couples ont été fixés sur la « réussite » de l'événement de leur mariage. Beaucoup viennent avec une forte conscience de la dimension sociale particulièrement importante de la journée de leur mariage. Ayant l'esprit plus libre, n'étant plus tendus ensemble vers ce but, mais peut-être aussi démunis alors de ce projet commun enthousiasmant qu'était la montée vers le mariage, il peut être très pertinent de les rassembler pour partager avec eux comment se vit cette nouvelle étape de leur couple, dans un quotidien où le jeune couple se pose. Le vicariat de Bruxelles mettra sur pied dans ce sens une soirée de la saint Valentin pour les couples qui souhaitent reprendre contact suite à leur mariage. Un lien pourra être fait là aux couples qui le souhaitent de proposition qui les portent dans leur vie de couple : insertion en paroisse, ou dans un mouvement chrétien du type des Équipes Notre Dame, ...

#### Dixième point : mieux faire prendre conscience en Église des divers niveaux de foi et des demandes qu'ont vraiment les personnes

Beaucoup sont des commençants. D'autres vivent déjà consciemment de vouloir suivre le Christ ensemble. Comment en prendre soin ? Comment être situé dans une relation la plus ajustée possible sans désir de prendre pouvoir sur l'autre ? Il faut des propositions adaptées en fonction pour chacun de ces types de couples. Ainsi, dans la communauté Fondacio se sont d'abord mis en place des rencontres d'été et des fraternités au long de l'année répondant surtout aux besoins des couples dans la première et la deuxième « étape ». Il s'agit là d'aider les couples à se construire dans un environnement bienveillant et très convivial qui permet à chacun de reprendre souffle et de retrouver la relation au conjoint. Des moments de sport, d'ateliers créatifs alternent avec des moments d'enseignement, de témoignage et de petits groupes quant à la vie de couple. La beauté et l'intériorité son bien présentes. Les moments de prière et de vie sacramentelle ne sont pas absents, mais proposés comme des « cerises sur le gâteau ». Ce type de proposition rejoint des couples parfois très éloignés de l'Église, et qui peuvent reprendre contact ainsi d'une manière qui fait sens pour eux. Ces propositions aujourd'hui doivent être complétées par d'autres qui permettent à des couples nommant et vivant de fait déjà un lien existentiel entre leur foi et leur vie d'en faire plus explicitement la lecture. Une nouvelle session « Notre couple en chemin de disciple du Christ » ouvre à lire comment l'un avec l'autre, mais aussi l'un par l'autre, les conjoints sans le forcer peuvent commencer à entrer dans le fait qu'ils sont « couple disciple ».

Onzième point par rapport aux étapes. Je ne suis pas tout à fait sûr que ce soit l'heure de cela, ni même que ce soit juste comme réflexion, pourtant je voudrais l'évoquer. Cela pourrait rejoindre la première proposition d'un groupe de travail en lien avec les évêques, et

---

<sup>54</sup> Site <http://www.fondacio.be>.

pourquoi pas à partir de l'université. La constatation est que le travail se fait souvent de manière très éparse en Église. Chacun cherche et essaye, les balises manquent ou sont données de manière trop formaliste. Dans le passage redoutable que nous vivons où les repères extérieurs s'effilochent, il faut poser plus les repères par rapport à l'intériorité et non dans le sens d'une restauration sur des critères qui nous viennent du passé. Bien sûr des balises peuvent et doivent pour une part venir de l'extérieur. Mais si nous validons l'idée des étapes à partir de la vie spirituelle des personnes, qui se déclinent de manière plus précise, n'y aurait-il pas là de quoi donner une direction plus précise et plus unitive pour permettre l'émergence de chrétiens-disciples ?

#### Douzième chantier

Comme service pastoral, il n'y a fondamentalement jamais à oublier l'accueil évangélique des personnes plus fragiles et plus pauvres. En particulier pour la pastorale des couples et des familles, l'écoute des personnes séparées et divorcées constitue une tâche essentielle, de même que la rencontre bienveillante des personnes divorcées et remariées. L'Évangile est une bonne nouvelle, qui appelle à l'engendrement de chacun à plus d'humanité. De la part des acteurs de la pastorale, cela implique certainement de la prière et un travail sur soi. Voilà qui n'est certainement pas une idée nouvelle, mais c'est assurément à renouveler chaque jour.

## **Bibliographie**

BACQ Philippe et THEOBALD Christoph, *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2004.

BAZIOU Jean-Yves, *S'inscrire dans le temps*, dans ROUTHIER Gilles et VIAU Marcel (dir.), *Précis de théologie pratique*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2004.

BELLEIL Olivier, *La relation conjugale, liturgie de l'amour*, Herstal, Éditions des Béatitudes (collection Verbe de Vie), 2009.

BENOIT Pierre, *Le coût du non-mariage : les enjeux d'une définition*, dans Jacques ARENES, BARTHELET Bernadette, BENOIT Pierre, EID Georges, GHITTI Jean-Marc et LACROIX Xavier, *Quel avenir pour la famille, le coût du non-mariage*, Paris, Bayard, 2006, p.27-68.

BENOIT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, Namur, Fidélité, 2009.

BORDEYNE Philippe, *Est-il moral de proposer le mariage catholique ?*, dans CHAUVET Louis-Marie, *Le sacrement de mariage entre hier et demain*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p.51-65.

BORDEYNE Philippe, *Jean-Paul II et le tournant social de la morale conjugale*, dans INTAMS review, 12, 2 (2006), p.167-176.

BORDEYNE Philippe, *The Fragility of Marriage as a Challenge to Methodology in Christian Ethics*, dans INTAMS review, 15, 2 (2007), p.159-164.

BORDEYNE Philippe, *Éthique du mariage, la vocation sociale de l'amour*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010.

BURDELOT Yves, *Devenir humain : la proposition chrétienne aujourd'hui*, Paris, Cerf, 2002.

*Catéchisme de l'Église Catholique*, Paris, Desclée/Mame, 1995.

CHAUVET Louis-Marie, *Le mariage, un sacrement pas comme les autres*, dans *La Maison-Dieu*. 127 (1976), p. 64-105.

DÉCLARATION DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE, *Choisir le mariage*, n° 26, Bruxelles, 1999.

DÉCLARATION DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE, *Devenir adulte dans la foi, la catéchèse dans la vie de l'Église*, n° 34, Bruxelles, 2006.

DERROITTE Henri, *Assemblée dominicale et mission catéchétique de la paroisse*, dans *Pastoralia*, mars 2011, p. 84-85.

LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle*, III, *Lettre aux catholiques de France*, Paris, Cerf, 1996.

FALQUE Emmanuel, MONTRELY Michèle et PERRIER Jacques (Mgr), *Le couple dans la durée, entretiens*, dans *Christus*, 213 (janvier 2007), p.40-53.

FOSSION André, *Évangéliser de manière évangélique, petite grammaire spirituelle pour une pastorale d'engendrement*, dans BACQ Philippe et THEOBALD Christoph (dir.), *Passeurs d'Évangile, Autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2008.

GEOFFROY-MARIE (Père), LEGENDRE Alain et Élodie, *Le couple durable. Oser les fiançailles, construire son couple aujourd'hui*, Domont, Sarment, Éditions du Jubilé, 2008.

GRANGE Bruno et DE LA MORANDAI Alain, *La sexualité, chemin vers Dieu*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2010.

GUEUDET Philippe, *L'édition française du rituel du mariage*, dans *La Maison-Dieu. Mariage, le nouveau rituel*, 244 (4ème trimestre 2005), p. 7-18.

GUEUDET Philippe, *L'accueil des fiancés, lieu d'évangélisation*, dans *La Maison-Dieu. Mariage, le nouveau rituel*, 244 (4ème trimestre 2005), p. 107-113.

GUEULLETTE Jean-Marie, *Le mariage, une bonne nouvelle*, dans *INTAMS review*, 13, 2 (2007), p. 234-241.

HENCKES-RONSSE Thérèse et HENCKES Robert, *Tournants de la vie du couple, un outil pour comprendre les crises et amorcer les changements*, Namur, Éditions Feuilles Familiales, 1993.

HERVIEU-LÉGER Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard, 2003.

HOOGHE Marc et BOTTERMAN Sarah, *Pratique religieuse en Belgique en 2008* (étude inédite), Katholieke Universiteit Leuven, 2011, communiqué le 26 janvier 2011 par le Service de presse de la Conférence épiscopale, 1 rue Guimard 1040 Bruxelles.

JANIN FRANK, *Spécificité de l'accompagnement spirituel, blessure et guérison*, dans *Vies consacrées*, 76 (2004-4), p. 241-253.

JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), *La Documentation catholique* 79 (1982), p.32-33.

JEAN-PAUL II, *Le corps, le cœur et l'esprit, pour une spiritualité du corps*, Cerf, Paris, 1984.

JEAN-PAUL II, *Homme et femme il les créa, une spiritualité du corps*, Paris, Cerf, 2005.

JOIN-LAMBERT Arnaud, *Un certificat en théologie pastorale*, dans *Pastoralia*, juin 2011, p. 184.

LACROIX Xavier, *La différence à venir, approche théologique*, dans *INTAMS review*, 6 (2000), p. 48-52.

LACROIX Xavier, *L'alliance conjugale, mystère caché et révélé*, dans CHAUVET Louis-Marie (dir.), *Le sacrement de mariage entre hier et demain*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p. 185-199.

LACROIX Xavier, *Le mariage...tout simplement*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994.

LAROCHE Michel, *Une seule chair, l'aventure mystique du couple*, Paris, Nouvelle Cité, 1984.

LEMAIRE Jean-Georges, *Le couple : sa vie, sa mort*, Paris, Payot, 2005.

LEONARD André-Joseph (Mgr), *Le sacrement de mariage*, dans *Pastoralia*, mai 2011, p.132-134 et juin 2011, p. 164-166.

LEQUEUX Armand, *Aimer durablement n'est pas plus naturel à l'homme que la rose au jardin*, Perpignan, Mols, 2011.

MATTHEUWS Alain, *Tonalités nouvelles dans la doctrine du sacrement de mariage ?*, dans *INTAMS review*, 10, 1 et 2 (2004), p. 48-59 et 185-195.

MCGUIRE Meredith B., *Lived Religion. Faith and Practice in Everyday Life*, New York, Oxford University Press, 2008.

PELLETIER Anne-Marie, *Le mariage, une vocation ?*, dans CHAUVET Louis-Marie (dir.), *Le sacrement de mariage entre hier et demain*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p. 219-232.

PELLETIER Anne-Marie, *Le mariage des chrétiens, une vocation, un témoignage*, dans *INTAMS review*, 4,2 (1998), p.155-162.

PELLETIER Anne-Marie, *Le signe de la femme*, Paris, Cerf, 2006.

*Projet mariage, dossier à l'usage des animateurs des centres de préparation au mariage des diocèses francophones de Belgique*, édité par le Centre de préparation au mariage interdiocésain, 14 rue de la Linière, 1060 Bruxelles, 1993.

PROUTEAU François, *Former... oui, mais dans quel sens*, Paris, L'Harmattan, 2006.

RICCARDI Andrea, *Homme et femme, le rêve de Dieu*, Paris, Parole et Silence, 2010.

RICŒUR Paul, *La sexualité ; la merveille, l'errance, l'énigme*, *Esprit*, n°289, novembre 1960, p. 1665-1674.

*Rituel romain de la célébration du mariage*, Paris, Desclée/Mame, 2005.

SCOUARNEC Michel, *Nouvelles perspectives pastorales*, dans CHAUVET Louis-Marie, *Le sacrement de mariage entre hier et demain*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p. 301-323.

SEMEN Yves, *La spiritualité conjugale selon Jean-Paul II*, Paris, Presses de la Renaissance, 2010.

VAN OOST Yves, *La pastorale des couples et des familles à Bruxelles*, dans *Pastoralia*, janvier 2011, p. 18-19.

VIDAL Maurice, *De l'usage du terme « vocation »*, dans *Prêtres diocésains, théologie de la vocation. Actes de la session 2001 de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut Catholique de Paris*, Paris, juin-septembre 2001, p. 389-401.

VILLEMIN Laurent, *En quoi l'existence chrétienne peut-elle être dite une existence « appelée » ?*, dans *Prêtres diocésains, théologie de la vocation. Actes de la session 2001 de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut Catholique de Paris*, Paris, juin-septembre 2001, p. 403-414.

VINGT-TROIS André (cardinal), *Le mariage, acte d'espérance*, dans *La Maison-Dieu. Mariage, le nouveau rituel*, 244 (4ème trimestre 2005), p. 91-106.

VINGT-TROIS André (cardinal), *La famille est-elle confessionnelle*, conférence donnée au colloque du 2 mars 2011, <http://www.icp.fr/fr/Organismes/THEOLOGICUM-Faculte-de-Theologie-Sciences-Religieuses>, site consulté le 5 mai 2011.